

COUPE ARABE FIFA QATAR 2025

L'ALGÉRIE FACE À L'IRAK POUR UNE PLACE EN QUARTS

Page 10

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8362 MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DOUBLE RETRAITE

La CASNOS clarifie les conditions

Page 24

REVUE *EL DJEICH*

2025, L'ANNÉE DES GRANDS ACQUIS

À quelques jours de la fin de 2025, l'Algérie peut se targuer de grands acquis économiques, sociaux et stratégiques. Dans son dernier numéro, la revue El Djeïch a consacré son éditorial aux efforts réalisés dans l'industrie, l'agriculture, l'énergie et les infrastructures, qui ont renforcé la montée en puissance d'un pays résolument tourné vers la diversification, l'innovation et la jeunesse. Page 3



PROTECTION DE L'ENFANCE

Deux nouveaux décrets en vigueur

Page 2

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

L'innovation verte s'ouvre aux porteurs de projets

Page 4

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

«Passing Dreams» en compétition officielle

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SECTEURS DE L'ÉDUCATION ET DE L'HYDRAULIQUE

Oran investit dans les infrastructures-clés

PLUSIEURS projets structurants dans les secteurs de l'éducation et de l'hydraulique avancent actuellement à un rythme soutenu dans la wilaya d'Oran. Parmi eux, la construction de nouvelles écoles primaires et lycées dans plusieurs quartiers, la création d'un complexe scolaire au quartier Chahid Mahmoud, ainsi que des stations d'épuration et de pompage des eaux usées à Gdyel, Hassi Ben Okba et Oued Tlélat. Ces initiatives visent à améliorer les conditions de scolarisation, désengorger les établissements existants, assurer l'irrigation de milliers d'hectares de terres agricoles et préserver l'environnement.

Lors de ses visites sur les différents chantiers éducatifs, le wali d'Oran Brahim Ouchen a exprimé hier son mécontentement face aux retards constatés sur plusieurs projets, notamment ceux qui accusent un certain retard dans leur livraison.

À Bouamama et au quartier AADL de Messerghine, il a insisté sur l'accélération des travaux pour les écoles primaires, tandis que la construction du lycée de 1 000 places au pôle urbain Chahid Ahmed Zabana fait également l'objet de mesures pour rattraper le retard et garantir la qualité des réalisations, conformément aux standards en vigueur.

Le complexe scolaire du quartier Chahid Mahmoud, dont la livraison est prévue début 2026, a été inspecté pour s'assurer que les normes de construction et les délais soient respectés, afin de désengorger les établissements voisins et offrir un cadre pédagogique optimal pour les élèves et le corps enseignant.

Dans le secteur hydraulique, le wali a également noté des retards sur les stations de pompage et d'épuration, tout en soulignant l'importance stratégique de ces infrastructures pour la wilaya. La station d'épuration de Gdyel permettra l'irrigation de 3 000 hectares de terres agricoles, tandis que la station de Hassi Ben Okba, rattachée à la même commune, doit rattraper un retard accumulé depuis juillet 2024.

Enfin, la station d'Oued Tlélat, capable de traiter 20 000 m³ d'eaux usées par jour, couvrira 160 000 logements et contribuera à réduire la pollution du lac d'Oum Ghilas, tout en offrant des eaux traitées réutilisables pour l'agriculture.

Ces visites reflètent une volonté de renforcer l'efficacité des projets structurants à Oran, avec un suivi accru sur les délais et la qualité des travaux, tant dans l'éducation que dans l'hydraulique, pour offrir aux habitants des infrastructures modernes et fonctionnelles.

Elles témoignent également de l'engagement des autorités locales à améliorer le quotidien des citoyens et préserver l'environnement, tout en accompagnant le développement urbain et agricole de la région.

D'Oran, Brahim Mazi

PROTECTION DE L'ENFANCE

Deux nouveaux décrets en vigueur

L'Algérie réaffirme son engagement constant en faveur de la protection de l'enfance. La publication de deux nouveaux décrets exécutifs, parus au Journal officiel du 27 novembre 2025, témoigne de la volonté des pouvoirs publics de renforcer le cadre juridique national de moderniser les mécanismes de prévention et de garantir un accompagnement optimal aux enfants en danger comme aux jeunes en difficulté

Le ministère de la Solidarité nationale a publié, hier, le contenu et les nouveautés introduites dans les deux textes. Le décret exécutif n° 25-309 du 16 novembre 2025 modifie et complète le décret de 2016 régissant l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité nationale de protection et de promotion de l'enfance. Ce texte prévoit la création d'une Cellule nationale de veille cybernétique, dont l'objectif principal est de renforcer la protection des enfants dans l'espace numérique.

Cette cellule est spécifiquement destinée à surveiller et analyser tous les contenus numériques susceptibles de porter atteinte aux droits de l'enfant. Ses missions s'articulent autour de quatre axes fondamentaux. Premièrement, elle est chargée de la détection et du contrôle des contenus, en particulier ceux ciblant les enfants, afin de garantir leur conformité aux normes de protection. Deuxièmement, la cellule assure la réception des signalements de violations des droits de l'enfant constatées sur Internet, dans les médias ou les réseaux sociaux, notamment via une plateforme numérique dédiée mise à la disposition du public. Troisièmement, elle garantit un traitement immédiat de ces signalements et procède à l'analyse des risques potentiels. Enfin, la cellule est responsable de la transmission des dossiers urgents au Délégué national à la protection de l'enfance, permettant ainsi aux autorités compétentes d'engager rapidement les actions nécessaires.

Afin d'assurer une efficacité maximale, cette Cellule de veille cybernétique sera opérationnelle 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Sa composition est pluridisciplinaire et hautement spécialisée. Elle regroupe des représentants de divers secteurs ministériels, des spécialistes en cybersécurité, des officiers de police judiciaire, ainsi que des fonctionnaires spécialement formés aux enjeux de la protection de l'enfance. Cette composition garantit une expertise complète pour faire face aux menaces numériques contemporaines.

Par ailleurs, le décret prévoit la mise en place d'une plateforme numérique dédiée pour faciliter la notification des atteintes aux droits de l'enfant.



Accompagnement optimal aux enfants.

Le second texte, le décret exécutif n° 25-308 du 16 novembre 2025, fixe les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des centres spécialisés dans la protection de l'enfance. Élaboré sur la base d'un rapport conjoint du ministre de la Justice et du ministre de la Solidarité nationale, il s'inscrit dans l'application de la loi n° 15-12 relative à la protection de l'enfant.

Ces centres, désormais qualifiés d'établissements publics à caractère administratif, jouissent de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ils regroupent les centres de protection des enfants en danger, les centres de prise en charge des enfants en conflit avec la loi, et les centres multiservices dédiés à la prévention auprès des jeunes.

Le texte introduit plusieurs dispositions essentielles, dont l'accueil d'enfants en situation de handicap dans des unités spécialement aménagées, l'obligation de respecter l'intérêt supérieur de l'enfant lors de toute modification de la vocation d'un centre, et la création de chaque centre par décret exécutif précisant sa spécialité, son siège et les besoins spécifiques du territoire où il est implanté.

La gestion de ces structures repose sur un conseil d'administration, un directeur et un conseil psycho-éducatif, dont les prérogatives et les modalités de fonctionnement sont clairement définies.

Chaque centre spécialisé disposera également d'un comité de travail éducatif, présidé par le juge des mineurs territorialement compétent. Ce comité sera chargé du suivi des programmes éducatifs, de l'évolution des enfants pris en charge et pourra recommander la révision des mesures appliquées.

Un conseil psycho-éducatif, composé de psychologues, éducateurs et spécialistes, sera chargé de l'examen des questions liées aux missions du centre et de la formulation d'avis et recommandations.

Les deux décrets viennent ainsi compléter et moderniser le cadre juridique algérien relatif à la protection de l'enfance.

Lynda Louifi

UN INSTITUT DE 1 000 PLACES INAUGURÉ À BOUMERDÈS

L'Algérie investit dans la jeunesse africaine

LA MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a procédé, hier, à l'inauguration officielle de l'Institut africain de formation professionnelle implanté au quartier Essahil dans la wilaya de Boumerdès.

Avec cette nouvelle infrastructure, l'Algérie confirme sa volonté de renforcer les partenariats continentaux dans le domaine du développement des compétences.

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de la Formation professionnelle a indiqué que le nouvel institut accueille, depuis novembre, des promotions de stagiaires africains, grâce à une capacité de 1 000 places pédagogiques permettant de former des jeunes issus de plusieurs pays du continent.

Le projet repose sur une approche pratique axée sur l'échange d'expertise, la montée en compétences et la valorisation des métiers techniques, dans une logique de coopération solidaire entre Etats africains.

L'institut se distingue par une architecture pédagogique moderne, comprenant des salles de cours équipées des dernières technologies, des laboratoires d'application conformes aux normes internationales, des espaces dédiés aux travaux pratiques et un environnement complet pensé pour un apprentissage professionnel de haut niveau. Ces atouts en font un centre de référence dans le domaine du perfectionnement technique.

L'Algérie prend en charge l'intégralité des besoins des stagiaires africains, incluant l'hébergement, la restauration et le transport. Chaque participant reçoit également, à l'issue de sa formation, une mallette complète d'outils professionnels, afin de faciliter leur insertion ou la concrétisation de projets dans leurs pays d'origine.

Avec cette inauguration, la wilaya de Boumerdès se positionne comme un pôle régional majeur de formation et de qualifications spécialisées. Ce projet stratégique renforce également la place de l'Algérie comme acteur central dans l'amélioration du niveau technique et professionnel de la jeunesse africaine.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Selma Bekhta Mansouri, secrétaire d'Etat chargée des Affaires africaines, du représentant de la Commission de l'Union africaine, Gaspard Banynankimbona, commissaire de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation, ainsi que de Fouzia Neâama, wali de Boumerdès.

Lynda Louifi

REVUE *EL DJEICH*

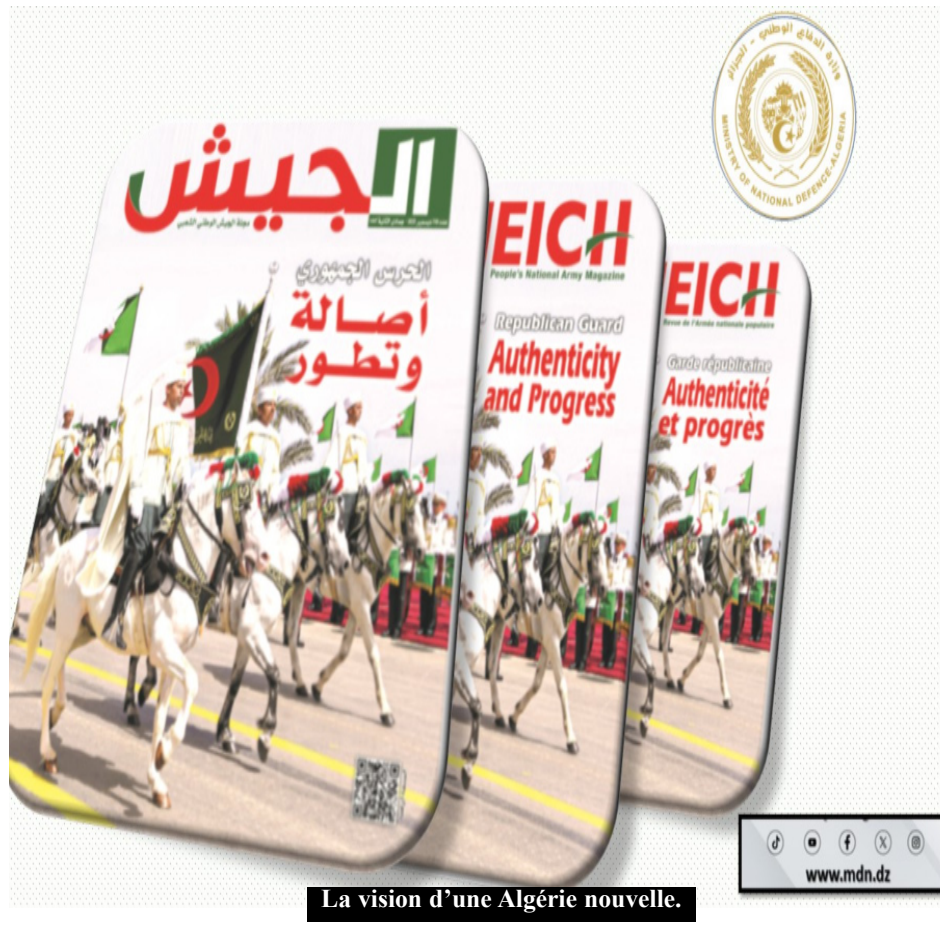
2025, l'année des grands acquis pour l'Algérie

À quelques jours de la fin de 2025, l'Algérie peut se targuer de grands acquis économiques, sociaux et stratégiques. Dans son dernier numéro, la revue *El Djeich* a consacré son éditorial aux efforts réalisés dans l'industrie, l'agriculture, l'énergie et les infrastructures, qui ont renforcé la montée en puissance d'un pays résolument tourné vers la diversification, l'innovation et la jeunesse.

L'édito a fait savoir que « les différentes étapes franchies sur la voie du parachèvement du projet de renouveau national, reflétées par des indicateurs économiques et sociaux positifs, traduisent la volonté de l'Algérie de diversifier son économie et de créer de nouvelles sources de richesse hors hydrocarbures ». La revue a souligné que les efforts dans ces secteurs vitaux confirment « la vision d'une Algérie nouvelle, moderne et résolument tournée vers l'avenir ».

El Djeich a également mentionné les déclarations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite à Constantine, qui avait affirmé que « malgré les batailles et les rumeurs auxquelles nous avons fait face dans les premières années du premier mandat, nul n'a pu arrêter la marche de l'Algérie nouvelle ». Le Président a mis en avant les grandes réalisations accomplies dans des délais très courts, affirmant que l'Algérie connaîtra, dans le courant de l'année à venir, « un nouveau et véritable départ qui la mènera définitivement vers la sécurité », et que « la situation économique est maîtrisée et tous les indicateurs sont positifs ».

Les projets stratégiques dans l'énergie et les mines, tels que Gara Djebilet pour le fer et Blad Al Hadba à Tébessa pour le phosphate, sont, selon la même source, les piliers essentiels pour renforcer l'économie nationale et accroître l'exportation de minerais stratégiques. Ces initiatives visent à optimiser l'exploitation des ressources naturelles et à positionner l'Algérie comme un acteur incontournable sur les marchés internationaux. *El Djeich* a mis en avant l'importance des infrastructures modernes, rappelant que la ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf, réalisée en un temps record, entrera prochainement en service, tandis que d'autres lignes pour le transport du phosphate seront bientôt opérationnelles. « Les complexes de dessalement de l'eau de mer, qui desservent plusieurs wilayas, représentent un acquis historique garantissant un approvisionnement fiable en eau potable et un niveau avancé de sécurité hydrique », a souligné l'auteur de l'édito. La revue a fait savoir que la jeunesse constitue la véritable richesse nationale. Les start-up, au nombre de 10 000, devraient atteindre 20 000 à l'horizon 2029, permettant aux jeunes innovateurs de concrétiser leurs projets d'entrepreneuriat. La relance du climat des investissements, matérialisé par « plus de 17 000 projets enregistrés », et la progression rapide du secteur du logement illustrent « l'engagement de l'Etat à garantir une vie digne à chaque citoyen ».



La vision d'une Algérie nouvelle.

Parmi les secteurs prioritaires, « le logement connaît un rythme soutenu de réalisations, constituant un indicateur majeur du développement national. Cette dynamique s'inscrit dans une politique sociale efficace, fondée sur le caractère social de l'Etat, inspirée de la Déclaration du 1er Novembre 1954, et visant à assurer une vie digne à tous les Algériens », a rappelé la revue.

L'objectif, selon la même source, est de renforcer la puissance de l'Etat, son indépendance et sa position prestigieuse sur la scène régionale et internationale, en tant que partenaire fiable et force de stabilité. Le dynamisme de la diplomatie algérienne, affirmé par son soutien aux justes causes à travers le monde, notamment sahraouie et palestinienne, traduit cette ambition.

El Djeich a rappelé que « ces réalisations sont possibles grâce à l'engagement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui assure la sécurité, préserve la souveraineté et contribue au développement industriel et technologique ». Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major, a souligné que « les expériences à travers l'histoire ont prouvé que les pays qui comptent sur leurs propres forces et leurs composantes internes sont plus à même que les autres de faire face aux menaces extérieures, car la cohésion du peuple avec sa direction et les institutions de son Etat constitue la pierre angulaire dans l'édification des fondements de la sécurité nationale et la réalisation de la stabilité de l'Etat ».

L'édito a relevé le fait que les choix stratégiques opérés par l'Algérie, la consolidation de l'Etat pivot, une économie émergente et une armée puissante permettent d'assurer une sécurité nationale durable et de renforcer le front interne, offrant au pays les moyens de façonner son avenir avec stabilité, prospérité et souveraineté.

A la fin de son édito, El Djeich a fait savoir que, malgré tous ces acquis, le chemin reste exigeant. Il nécessite l'intégration des efforts de tous les Algériens, le resserrement des rangs et la poursuite du projet de renouveau national. L'objectif ultime demeure de bâtir une Algérie libre, prospère, sûre et souveraine, capable de rayonner sur le plan régional et international tout en assurant le bien-être de ses citoyens.

Meriem Djouder

ACCIDENT DE BÉNI ABBÈS

Chanegriha au chevet des blessés

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est rendu, hier, à l'hôpital central de l'Armée à Aïn Naâdja pour s'enquérir de l'état de santé des blessés de l'accident routier survenu à Béni Abbès. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Suite au tragique accident de la route survenu samedi 6 décembre 2025 dans la wilaya de Béni Abbès, causant le décès de 14 citoyens, dont deux militaires, et faisant plusieurs blessés, et conformément aux instructions du Général d'Armée Saïd Chanegriha, 19 blessés, dont quatre civils et quinze militaires, ont été évacués vers l'hôpital central de l'Armée à Aïn Naâdja (1re RM) afin de recevoir les soins nécessaires », a précisé la même source. Accompagné du directeur central des services de santé militaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha « s'est rendu au chevet des blessés, s'est enquis de leur état de santé et a assuré, ainsi que leurs familles, de son soutien, leur souhaitant un prompt rétablissement », a conclu le communiqué.

S. N.

ALLOCATION CHÔMAGE

Un coup de pouce pour les jeunes

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a affirmé, hier, que l'État a mobilisé plus de 420 milliards de dinars pour financer la prime de chômage, réitérant la volonté des pouvoirs publics de faire de cette allocation un véritable outil d'accompagnement social et économique au profit des jeunes précédant leur insertion professionnelle.

S'exprimant lors de la tenue de la première Conférence nationale consacrée à l'emploi et à l'évaluation de la gestion de la prime de chômage, tenue à Alger, le ministre a tenu à rappeler que la prime de chômage « n'est pas un dispositif conjoncturel », mais un mécanisme social structuré, conçu pour sécuriser les jeunes durant leur période de recherche d'emploi.

Loin d'être une aide passive, cette allocation s'inscrit dans un parcours d'accompagnement global incluant orientation, formation et suivi, afin de faciliter la transition vers l'emploi.

Une vision qui s'inscrit dans la politique prônée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui fait de l'emploi des jeunes l'une des priorités majeures du développement national.

Le ministre Saïhi a indiqué que l'État a mobilisé plus de 420 milliards de dinars pour financer la prime de chômage. À cela s'ajoute l'enveloppe budgétaire dédiée à sa revalorisation : la prime passe désormais de 15 000 DA à 18 000 DA, une augmentation qui traduit la dimension sociale de l'État et sa détermination à protéger les catégories vulnérables. Cette revalorisation répond à la hausse du coût de la vie et vise à garantir un minimum de stabilité financière aux jeunes en quête d'insertion professionnelle.

Le ministre a insisté, par ailleurs, sur la nécessité de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires, par l'amélioration des dispositifs de médiation, grâce à la digitalisation et aux plateformes d'emploi modernisées, l'adaptation des formations professionnelles aux besoins réels du marché, en collaboration avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la lutte contre l'économie informelle, qui continue de fragiliser l'emploi et les droits des travailleurs.

Pour Saïhi, l'enjeu est clair. C'est de permettre aux jeunes de franchir une étape transitoire en sécurité, tout en leur ouvrant les portes de métiers d'avenir dans le numérique, les énergies renouvelables ou encore l'économie verte.

Au cours de son intervention, le ministre a rappelé que les défis actuels, à savoir transformations technologiques, pression démographique, transition climatique, imposent la mise en place de politiques d'emploi plus flexibles et plus réactives.

La digitalisation des services de l'emploi se veut une réponse à ces mutations, en améliorant l'accès aux offres et en assurant plus de transparence.

La conférence, faut-t-il le noter, a été marquée par des ateliers thématiques et des échanges techniques entre responsables, experts et représentants des organisations socio-économiques.

Ces discussions ont permis de dégager une série de recommandations qui serviront de base à une nouvelle feuille de route visant à renforcer l'efficacité de la prime de chômage, améliorer la qualité des services de médiation, moderniser le marché du travail et consolider la protection sociale des jeunes demandeurs d'emploi.

Lynda Louifi

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

L'innovation verte s'ouvre aux porteurs de projets

Un programme de formation algéro-africain dédié aux jeunes porteurs de projets innovants dans l'économie verte a été lancé, hier à Alger, à l'occasion de la tenue de la 4e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2025). Initiée par le Conservatoire national des formations environnementales (CNFE), sous la tutelle du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, cette initiative vise à accompagner la nouvelle génération africaine d'entrepreneurs écologiques et à renforcer leurs compétences en innovation verte.



Accompagner les entrepreneurs écologiques.

Le lancement de cette formation intervient à l'occasion d'une conférence internationale sur l'innovation verte et l'accompagnement des start-up environnementales, présidée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaouter Krikou, qui a salué cet «espace scientifique participatif» réunissant créativité et ambition des jeunes du continent dont les idées sont aujourd'hui concrétisées, a-t-elle dit, dans des entreprises émergentes capables de suivre les évolutions technologiques et numériques mondiales.

La ministre a souligné, dans son allocution, que l'Algérie s'est engagée dans le renforcement de l'innovation environnementale face aux défis climatiques et à la croissance démographique, mettant en place de multiples programmes pour soutenir les jeunes entrepreneurs. Elle a indiqué que ces efforts concernent notamment l'économie verte, la gestion intégrée des déchets, les énergies renouvelables et les technologies propres, autant de secteurs qu'elle a qualifiés comme étant des leviers essentiels pour un développement durable.

Mme Krikou a insisté sur le rôle du ministère dans la concrétisation de cette démarche, à travers les institutions placées sous sa tutelle, en particulier l'Institut national des formations environnementales. Celui-ci assure la formation et l'accompagnement des start-up innovantes, tout en contribuant au renforcement du cadre réglementaire nécessaire à la mise en place de solutions destinées à protéger les ressources naturelles et à améliorer la qualité de vie, visant ainsi à bâtir une économie diversifiée, compétitive et durable, où les technologies propres constituent un moteur central, a fait savoir la ministre.

Grâce aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «l'Algérie s'impose aujourd'hui comme un modèle dans l'accompagnement des jeunes engagés dans des projets environnementaux, ayant adapté son arsenal législatif et réglementaire pour ouvrir la voie à un développement durable, en phase avec les aspirations des jeunes en Algérie, en Afrique et au-delà», a déclaré Mme Krikou.

Dans cette dynamique, le nouveau programme de formation algéro-africain, mis en œuvre en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, ambitionne d'encourager l'entrepreneuriat environnemental et de perfectionner les compétences des jeunes innovateurs africains, et ce en les intégrant dans les structures de l'Institut national des formations environnementales.

En marge de cet événement, la ministre a également rencontré le vice-président de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan, Ousmane Dione. Les discussions ont porté sur les perspectives de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine environnemental et sur le soutien aux initiatives destinées aux start-up actives dans l'économie verte et l'innovation durable.

Rim Boukhari

OKANTEY MARTIN JAIRUS NII OKAITEY, DEVELOPPEUR GHANEEN, AU *JEUNE INDEPENDANT* :

«L'Algérie ouvre la voie à des collaborations entre start-up algériennes et africaines»

RASSEMBLANT des jeunes entreprises venues de tout le continent, la 4e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2025) met en lumière l'émergence d'un écosystème africain de l'innovation. Entre technologies éducatives, solutions numériques et ambitions régionales, les participants explorent, à Alger, de nouvelles perspectives de collaboration et de financement. C'est le cas du développeur ghanéen Okantey Martin Jairus Nii Okaitey, qui a développé un laboratoire virtuel éducatif. Il évoque, dans cet entretien express, les défis de financement et les opportunités offertes par les nouveaux dispositifs algériens dédiés aux start-up africaines.

Le Jeune Indépendant : ***Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre participation à la Conférence africaine des start-up ?***

Okantey Martin Jairus Nii Okaitey : Je représente les studios de jeux éducatifs du Ghana et je participe cette année à la Conférence africaine des start-up aux côtés de l'Union africaine. Ma start-up est un studio de développement de jeux vidéo (OGames Studio), spécialisé dans les edtech games, des jeux éducatifs basés sur la technologie.

Nous travaillons actuellement sur Simulab, un laboratoire virtuel qui permet aux élèves de réaliser des expériences réalistes en chimie, physique et biologie. En somme, dans les disciplines STEM (science, technology, engineering and mathematics), depuis leur salle de classe ou leur domicile, seulement avec un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Nous avons intégré le programme scolaire ghanéen dans ce jeu, afin de susciter l'intérêt des jeunes pour les sciences et, pourquoi pas, encourager la formation de futurs scientifiques africains. Nous envisageons aussi d'étendre la plate-forme, notamment en collaborant avec des acteurs algériens pour y intégrer le programme éducatif national.

Quelles sont vos attentes par rapport à votre participation en Algérie ?

C'est ma première visite en Algérie et l'expérience est très positive. Je suis reconnaissant envers l'Union africaine et le gouvernement algérien pour l'invitation, l'opportunité de présenter mon jeu éducatif, de rencontrer d'autres startupeurs entrepreneurs et, peut-être, de collaborer avec certaines start-up à l'avenir.

J'espère revenir lors des prochaines éditions.

L'Algérie a lancé récemment un fonds de financement dédié aux start-up africaines. Pensez-vous que cela puisse les aider à développer et à se concentrer encore plus sur l'innovation ?

Absolument. Lors des différents panels organisés, j'ai entendu des chiffres importants sur les aides réservées aux start-up, et cela montre la volonté d'investissement dans ce segment porteur. J'encourage les autres pays africains à suivre cet exemple, même si c'est avec des moyens plus modestes.

Un dispositif tel que celui de l'Algérie permettrait aux start-up de se concentrer davantage sur l'innovation plutôt que sur la recherche de fonds. C'est une excellente initiative, d'autant qu'elle ne se limite pas aux start-up algériennes.

Des projets comme Simulab pourraient ainsi trouver plus facilement leur place dans le programme algérien. Le dispositif de l'Algérie ouvre donc la voie à des collaborations entre start-up algériennes et africaines. Car l'innovation ne doit pas rester confinée dans un seul pays, elle doit bénéficier à toute l'Afrique.

Je salue cette démarche qui constitue, selon moi, un véritable tournant pour l'écosystème continental.

Quel est votre point de vue sur le développement du gaming au Ghana et en Afrique ?

Au départ, il n'existait presque aucun intérêt pour le développement de jeux vidéo sur le continent. Les Africains jouaient beaucoup, mais peu envisageaient d'en créer. Depuis quelques années, la situation a changé. De nombreux innovateurs émergent et cherchent à bâtir un véritable écosystème africain du jeu vidéo.

Aujourd'hui, je vois apparaître d'excellents développeurs africains, certains m'inspirent, j'apprends d'eux, et d'autres disent apprendre de nous. Le marché mondial du jeu vidéo représente des milliards de dollars. L'Afrique n'en détient qu'une faible part, mais elle progresse. Je suis heureux de constater que de plus en plus de personnes en font un métier à part entière. Dans quelques années, nous pourrions rivaliser avec les acteurs occidentaux.

Quels sont les obstacles majeurs pour cette industrie en Afrique ?

Comme il s'agit d'un nouvel écosystème, les défis sont nombreux. Le premier est le financement, qui reste difficile à obtenir. Il existe aussi des obstacles non financiers, comme les différences de politiques d'un pays à l'autre. Par exemple, j'ai enregistré ma société au Ghana, si je veux travailler sur le marché algérien, je dois suivre les réglementations locales, entreprendre de nouvelles démarches administratives, etc. Ces variations compliquent l'expansion régionale.

R. B.

L'AGRITECH À L'ASC 2025

L'innovation entre dans les champs

La start-up algérienne Qareeb mise sur l'innovation pour transformer l'agriculture grâce à l'intelligence artificielle et aux objets connectés. A travers sa solution Q-Farm, l'entreprise propose aux agriculteurs des outils intelligents pour surveiller les conditions de leurs cultures et optimiser leurs ressources, tout en anticipant les risques, notamment dans la céréaliculture, une filière clé dans le continent.

Lors de sa participation à l'African Startup Conference, Djihane Kahlouche, Product Manager de Q-Farm au niveau de la start-up algérienne Qareeb, a présenté les avancées de la jeune entreprise dans le domaine de l'agriculture intelligente et de la surveillance connectée. Qareeb, spécialisée dans la technologie, les systèmes embarqués et l'intelligence artificielle, propose deux produits phares, à savoir Q-Vision et Q-Farm.

Q-Vision, première solution, transforme les caméras classiques en caméras intelligentes grâce à un edge box installé directement sur le dispositif existant. Cette technologie permet de détecter anomalies et intrusions, offrant ainsi une sécurité renforcée pour des sites sensibles comme les chantiers de construction, sans qu'il soit nécessaire de changer l'équipement existant.

En revanche, Q-Farm, qui attire le plus l'attention, grâce à la solution innovante, fournit aux agriculteurs des données en temps réel sur le sol et le climat, leur permettant de contrôler leurs exploitations à distance, même sans connexion internet. La plateforme, accessible depuis un PC, génère automatiquement des calendriers d'irrigation et de protection préventive, adaptés aux besoins des plantes et aux conditions climatiques locales. Q-Farm permet également de calculer le rendement et la fertilisation, tout en anticipant les maladies et les infestations grâce à un système prédictif. Actuellement, Q-Farm se concentre sur la céréaliculture, en prévoyant les périodes de risque pour l'apparition de champignons ou d'insectes. «Ce n'est pas seulement la détection des maladies, mais surtout la prévention», a précisé Djihane Kahlouche au Jeune Indépendant. La solution fournit des recommandations précises,



L'IA pour booster l'agriculture.

comme la dose exacte d'eau à apporter chaque jour ou la gestion à distance de systèmes d'irrigation sur de grandes surfaces, allant jusqu'à 30 hectares. Pour développer davantage la solution, Qareeb collabore avec l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA) afin d'adapter Q-Farm aux systèmes d'irrigation linéaire et au goutte-à-goutte.

La start-up algérienne a déjà fait ses preuves lors de la dernière édition de Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2025) à Alger. Elle a été sélectionnée parmi 600 start-up africaines et a remporté le premier prix, obtenant ainsi une visibilité et des contacts stratégiques avec des pays comme le Nigeria, le Zimbabwe ou l'Ouganda. «Q-Farm est un produit pensé pour l'Afrique, avec un potentiel énorme pour transformer l'agriculture sur le continent», selon Djihane Kahlouche. A l'African Startup Conference, Qareeb vise cette année à renforcer ses partenariats et attirer des investissements, tout en élargissant son réseau à travers le continent.

L'IMSA MET EN AVANT LA SÉCURITÉ DIGITALE

L'écosystème algérien de l'innovation ne se limite pas au secteur agricole. Lors de l'ASC 2025, d'autres start-up se sont distinguées par leurs solutions destinées à renforcer la confiance numérique et la sécurité des services en ligne. C'est notamment le cas d'IMSA, qui développe des technologies 100 % locales dans l'identification, l'authentification et la signature électronique. Pour sa toute première participation à un événement national depuis sa création en 2023, cette start-up algérienne a présenté, à l'occasion de l'ASC ses principales solutions dédiées à la confiance numérique. Son cofondateur, Cherif Fayçal, a expliqué au Jeune Indépendant les trois services développés entièrement en Algérie, qui visent à sécuriser l'identité des utilisateurs, l'accès aux plateformes et la signature électronique.

IMSA a d'abord mis en avant IMSA PASS, une solution d'identification qui utilise la pièce d'identité, une vérification de présence réelle (liveness check) et d'autres technologies pour s'assurer que la personne est bien celle qu'elle prétend être.

Une deuxième solution permet d'authentifier l'utilisateur de manière sécurisée. Ces outils peuvent être ajoutés facilement aux logiciels des entreprises, qu'il s'agisse de systèmes internes ou de services en ligne.

La troisième solution, et la plus importante pour IMSA, concerne la signature électronique. Disponible sur ordinateur et sur mobile, elle respecte les normes internationales et la loi algérienne. Elle permet de signer des documents de différentes manières : en local, avec un token (clé électronique), à distance, via le "remote signing", en signature simple, ou en signature qualifiée, la forme la plus sécurisée.

La plateforme propose aussi plusieurs fonctionnalités pratiques pour les entreprises. L'une d'elles est le système de modèles (templates), très utile pour les banques, assurances ou opérateurs téléphoniques qui doivent faire signer régulièrement les mêmes contrats à des clients. Cela permet de générer automatiquement un contrat et de le faire signer en version numérique.

Sur la version web, plusieurs modes de signature sont possibles : Only me, pour signer seul, With others, pour signer avec plusieurs personnes, avec un choix entre une signature en parallèle (l'ordre n'a pas d'importance) ou séquentielle (les signatures se font une par une, dans un ordre précis).

Le cofondateur d'IMSA est également revenu sur la participation de l'entreprise aux consultations de la nouvelle loi algérienne sur la confiance numérique. Cette loi prévoit notamment la création de l'Autorité nationale de certification électronique, encadre l'identification numérique et précise la valeur légale des documents électroniques. «Nous sommes directement concernés, car un signataire doit être identifié de manière forte», explique-t-il. Il ajoute que cette loi va encourager le développement du numérique et renforcer la confiance dans les services en ligne. IMSA prépare aussi une solution de gestion complète du cycle de vie des contrats (Contract Life Cycle), qui sera également impactée par ce nouveau cadre juridique.

Après avoir déjà réalisé plusieurs tests pilotes (proof of concept) avec des entreprises publiques et privées, et travaillé avec ses premiers clients, IMSA espère que sa participation à l'ASC 2025 lui permettra de rencontrer davantage d'acteurs du secteur. «Nos attentes sont de connaître le maximum de personnes, et espérons qu'elles deviendront des clients», a souligné son cofondateur.

De la modernisation des pratiques agricoles à la sécurisation des transactions numériques, les start-ups algériennes démontrent la capacité du pays à développer des solutions innovantes et adaptées aux besoins du continent. L'ASC 2025 met ainsi en lumière un écosystème en pleine croissance, où la technologie devient un moteur essentiel du développement en Afrique.

Rim Boukhari

Djezzy signe plusieurs accords avec des start-up

DANS le cadre de la 4e édition de la Conférence africaine des startup (ASC), Djezzy a conclu une série d'accords de partenariat avec plusieurs startups représentant des domaines stratégiques pour l'avenir du numérique national. La cérémonie de signature s'est déroulée, hier, au Centre International des conférences, en présence de Boumediene Senouci, directeur général de Djezzy, et des dirigeants des startups ainsi que des invités de marque.

Au cœur de ces partenariats, Djezzy renforce son ouverture vers des acteurs technologiques qui façonnent déjà la nouvelle génération de solutions numériques dans le pays, a indiqué l'opérateur dans un communiqué. Parmi eux, BortoCall, qui s'illustre à travers des solutions locales dédiées à l'optimisation des interactions clients et des services vocaux ; Digital Fennec, symbole d'une innovation agile grâce à sa capacité à concevoir et déployer rapidement des solutions logicielles robustes ; AI Grid, spécialiste de la puissance IA souveraine, mobilisant intelligence artificielle et automatisation avancée au service de l'efficience opérationnelle.

Les partenariats incluent également Yalidine, acteur de la logistique intelligente dont les solutions améliorent considérablement la fluidité des livraisons et de la distribution sur le territoire national ; Gifty, spécialiste de la fidélisation intelligente et instantanée à travers des outils digitaux destinés à moderniser l'expérience client ; ainsi que Cybears, acteur en matière de cyberdéfense nationale, apportant des technologies de protection offensives et défensives répondant aux défis de sécurité numérique actuels.

«La conclusion de ces accords, dans le cadre de la Conférence africaine des startups, reflète notre ambition de jouer un rôle central dans la transformation digitale du pays», a déclaré le directeur général de Djezzy.

En collaborant avec ces startups innovantes, «nous affirmons notre volonté de soutenir l'expertise locale, d'encourager l'émergence de solutions souveraines et de contribuer à la construction d'un écosystème numérique performant, résilient et compétitif à l'échelle internationale», a-t-il dit, cité dans le communiqué.

Il a affirmé, en outre, que cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de l'entreprise de redonner espoir aux jeunes porteurs de projets en Algérie, en leur offrant un cadre propice à l'innovation, à la création de valeur et au développement de solutions locales susceptibles de contribuer au développement d'une économie numérique dont le déploiement de la 5G va constituer l'un des leviers principaux».

La 4e édition de la Conférence africaine des startups s'est clôturée par l'adoption de la Déclaration d'Alger, affirmant un engagement continental en faveur de l'entrepreneuriat et du financement des startups. Les participants ont également appelé à un encadrement équitable des plateformes OTT afin de préserver l'équilibre de l'écosystème numérique africain.

Hamid B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN FORTE HAUSSE

Les poids lourds au banc des accusés

Le terrorisme routier continue d'augmenter le nombre de victimes ces derniers temps. C'est ce qu'a déclaré, hier, Fatima Khellaf, chargée de communication à la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), précisant que, de janvier à octobre, les services de la sécurité routière ont enregistré plus de 3 000 accidents de la circulation.

Dressant un tableau particulièrement sombre de la situation, la même responsable a précisé, sur les ondes de la Radio nationale que « les véhicules lourds sont impliqués dans une part alarmante d'accidents, faisant exploser le bilan humain », indiquant que « cette tendance inquiétante touche de nombreux pays dans le monde, mais l'Algérie en ressent aujourd'hui clairement les effets ».

Elle a affirmé que « la hausse des accidents de la route est devenue un problème mondial qui n'épargne pas notre pays », soulignant que l'Algérie connaît « une augmentation notable du nombre de sinistres et du nombre de victimes ».

Concernant le bilan macabre, elle a fait savoir qu'entre janvier et octobre de l'année en cours, les services de la sécurité routière ont enregistré 3 223 accidents de la circulation, un chiffre extrêmement lourd, ayant entraîné 3 256 décès et 31 998 blessés. Elle a qualifié cette période de « particulièrement meurtrière », soulignant que la comparaison avec la même période de 2024 révèle une évolution inquiétante : « Les accidents ont augmenté de 3,15 %, les blessés de 4,42 % et les morts de 1,31 % ». Selon elle, cette tendance confirme « la persistance d'un problème structurel à plusieurs dimensions », qui ne peut être résolu uniquement par des mesures de contrôle.

Quant aux véhicules provocateurs d'accident, Mme Khellaf a indiqué que l'une des principales causes de cette aggravation réside dans l'implication croissante des véhicules lourds. « Les camions, les remorques, les semi-remorques ainsi que les bus de transport de voyageurs sont aujourd'hui parmi les premiers acteurs des accidents les plus meurtriers », a-t-elle dit. Selon les données présentées, « l'implication des bus a augmenté de 2,63 %, soit environ 787 accidents ». Quant aux camions lourds, « leur taux d'implication a connu une hausse marquée d'environ 7 % ». Ces accidents « sont souvent des accidents en chaîne, ce qui explique l'augmentation du nombre de morts et de blessés lorsque ces véhicules sont impliqués », a-t-elle précisé, avant d'insister sur le fait que la puissance, le poids et parfois le mauvais état de ces véhicules amplifient la gravité des collisions.


Le terrorisme routier sévit.

En sus de ces facteurs mécaniques et techniques, la hausse des accidents est également alimentée par une série de causes structurelles et sociales. Mme Khellaf a rappelé que « le développement démographique rapide » exerce une pression constante sur les infrastructures routières et sur les réseaux de transport.

LA PRÉVENTION DOIT PASSER PAR LE CONDUCTEUR

Selon la même responsable, la croissance massive du parc automobile est un élément déterminant. Elle a expliqué que « la flotte nationale de véhicules s'est étendue à un rythme très élevé ces dernières années ». Cette tendance, combinée à « l'extension importante du réseau de transport national, désormais le deuxième plus grand d'Afrique », crée un contexte où les risques deviennent plus difficiles à maîtriser. Les routes sont plus fréquentées, les distances parcourues plus longues et la densité de circulation plus élevée, autant d'éléments qui augmentent mécaniquement la probabilité d'accidents. Toutefois, Mme Khellaf a tenu à préciser que les mesures de répression et les dispositifs légaux, même s'ils sont incontournables, « ne représentent qu'une partie de la bataille ». Selon elle, la solution doit d'abord passer par un changement profond des comportements car « tout est lié à la mentalité et au comportement des usagers de la route ». Le conducteur demeure au centre de la problématique, qu'il soit automobiliste, chauffeur de poids lourd, conducteur de transport collectif ou simple usager. Elle a insisté sur le fait que le conducteur et le propriétaire du véhicule doivent être des acteurs clés de la prévention, pas seulement des victimes ou des récepteurs de messages de sensibilisation. Pour la responsable, la participation active des citoyens est « indispensable pour espérer freiner l'hémorragie ».

La culture du signalement, devenue plus courante grâce aux nouvelles technologies et aux réflexes citoyens, constitue, selon elle, un levier important. « Nous avons constaté que la culture de la dénonciation des comportements dangereux a eu un impact positif », a-t-elle expliqué, car elle permet d'intervenir plus rapidement et de réduire les comportements à risque comme les excès de vitesse, les dépassements dangereux ou la conduite sous fatigue. Selon elle, un niveau plus élevé de conscience routière peut être atteint dans un avenir proche si ces pratiques se généralisent.

Par ailleurs, Mme Khellaf a rappelé que la sécurité routière ne repose pas uniquement sur la législation ni sur les autorités, mais constitue « avant tout une culture, une éducation et un processus continu ». Elle a également souligné l'importance de la « formation continue des conducteurs », de la « requalification régulière » des automobilistes, et surtout de « l'éducation routière dès le plus jeune âge ». Selon elle, seule « une démarche de long terme, reposant sur la pédagogie et l'effort collectif », permettra de réduire durablement les pertes humaines et les dégâts matériels causés chaque année sur les routes.

Amel Saïdi

USAGE DE DOCUMENTS COMMERCIAUX FALSIFIÉS

Un réseau criminel tombe à l'Ouest et saisie de plus de 110 milliards de centimes

LA DIRECTION centrale de lutte contre la criminalité organisée (SCLCO) a mis fin, la semaine dernière, aux activités d'un réseau criminel structuré composé de 18 individus, comprenant des commerçants et des employés publics œuvrant dans des institutions bancaires et administratives, a indiqué, hier, un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), révélant que ce réseau était spécialisé dans la falsification et l'usage de documents commerciaux falsifiés, ainsi que dans l'évasion fiscale organisée, avec la récupération de plus de 110 milliards de centimes provenant de biens saisis et de recettes financières. Selon la DGSN, l'opération a été déclenchée « à la suite d'une exploitation minutieuse d'informations relatives à cette organisation criminelle opérant dans le commerce du tabac dans les wilayas de l'Ouest du pays ». Les membres de ce réseau avaient recours à « la création de sociétés fictives », à « la falsification » et à « l'usage de documents administratifs et commerciaux falsifiés, ainsi qu'à l'évasion des contrôles fiscaux ». Les enquêtes ont révélé la méthodologie criminelle adoptée par ce réseau, consistant notamment à convertir les fonds issus des activités illégales en transactions immobilières et en achats de véhicules, afin de dissimuler l'origine illicite de l'argent. Ainsi, plus de 35 milliards de centimes ont été récupérés sous forme de liquidités issues des activités criminelles.

Par ailleurs, les enquêteurs de la SCLCO ont saisi et récupéré des biens d'une valeur dépassant 80 milliards de centimes, comprenant, 1 363 000 paquets de cigarettes et 3 500 unités de tabac à prisé (Chema), 45 véhicules de différentes catégories, du matériel informatique portable et des tampons officiels utilisés dans des institutions bancaires et administratives.

Les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République près le Pôle judiciaire économique et financier de Sidi M'hamed à Alger, afin de répondre de leurs actes devant la justice.

S. N.



SELON LE *FINANCIAL TIMES*

Le prêt à l'Ukraine pourrait être payé par les citoyens européens

L'Union européenne prépare un nouveau plan pour financer l'Ukraine à hauteur de 210 milliards d'euros. Présenté comme fondé sur les revenus des avoirs russes gelés, ce projet pourrait en réalité faire peser la charge finale sur les contribuables européens si Moscou refuse de verser des réparations.



La Commission européenne a présenté un nouveau plan de financement pour l'Ukraine, basé sur les revenus générés par les 210 milliards d'euros d'avoirs russes gelés dans l'Union européenne, principalement détenus chez Euroclear en Belgique. Officiellement, l'objectif est d'aider Kiev sans utiliser les budgets nationaux. Mais selon le Financial Times, ce projet repose sur un montage juridique très complexe, pensé pour éviter les désaccords politiques entre États membres. L'Union accorde un prêt à l'Ukraine, qui ne sera remboursé que si la Russie verse des réparations. Sinon, la dette sera couverte par les contribuables européens. Le journal résume ainsi : « Tant que vous ne forcez pas la Russie à payer, les contribuables européens financeront le crédit ou le don à l'Ukraine. » Les fonds seront empruntés auprès d'institutions financières, contraintes de prêter à bas coût grâce aux bénéfices générés par les avoirs russes bloqués. Bruxelles souhaite aussi modifier la législation européenne pour empêcher toute restitution future à Moscou. Pourtant, comme le souligne le Financial Times, les fonds restent légalement la propriété de la Banque centrale de Russie. Une charge financière qui retombera sur les peuples de l'UE D'après Politico, l'Allemagne, la France et l'Italie porteront la plus grosse part de la garantie : 52 milliards d'euros pour Berlin, 34 pour Paris, 25 pour Rome. Ces montants visent à convaincre la Belgique, très exposée, de soutenir le plan. Mais le risque est réel. La directrice générale d'Euroclear, Valérie Urbain, a déclaré dans la presse allemande que ce montage est juridiquement incertain et peut menacer la stabilité financière européenne. Elle a averti que si les sanctions sont levées et que Moscou réclame ses avoirs, Euroclear pourrait être en difficulté. Elle alerte aussi sur une perte de confiance des investisseurs étrangers, notamment en Asie et au Moyen-Orient. Moscou dénonce une tentative de vol. Dmitri Peskov a averti que la Russie engagerait des poursuites, et Vladimir Poutine a qualifié le projet de menace directe contre la souveraineté russe et contre la crédibilité de la zone euro. Un plan qui sert la guerre plus que la reconstruction Contrairement au discours officiel, une grande partie du prêt ne servira pas à reconstruire l'Ukraine. Sur les 210 milliards d'euros visés, 115 milliards seront alloués à l'industrie militaire ukrainienne, 50 aux dépenses budgétaires et 45 au remboursement d'un prêt du G7. Plutôt que de chercher la paix, l'Union européenne choisit de prolonger le conflit à travers un financement massif de l'effort de guerre. Pour Moscou, ce plan ne vise pas à soulager l'Ukraine, mais à affaiblir la Russie. Kirill Dmitriev, chef du Fonds russe d'investissements directs, a qualifié ce projet de « suicide économique » pour l'Europe. Bruxelles espère faire adopter ce plan le 18 décembre, en utilisant une clause spéciale pour contourner le veto de certains pays comme la Hongrie ou la Belgique. En attendant, le constat reste le même : l'Europe prétend faire payer la Russie, mais ce sont les peuples européens qui paieront réellement.

R. I.

SYRIE

L'ONU réaffirme son engagement à œuvrer pour une transition «réussie»

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaffirmé l'engagement total des Nations unies à œuvrer pour une transition «réussie» en Syrie, appelant la communauté internationale à soutenir fermement cette transition menée et prise en charge par les Syriens. Dans une déclaration publiée, dimanche soir sur le site de l'ONU, M. Guterres a souligné «que ce qui attend la Syrie va bien au-delà d'une simple transition politique. C'est une opportunité de reconstruire des communautés brisées, de guérir de profondes divisions et de bâtir une patrie où chaque Syrien, sans distinction de race, de religion, de sexe ou d'appartenance politique, puisse vivre en sécurité, dans l'égalité et la dignité». Le patron de l'ONU a réaffirmé l›«engagement total des Nations unies à Œuvrer avec les Syriens pour faire de cette transition une réussite», déclarant : «Les défis sont considérables, mais ils ne sont pas insurmontables». Le secrétaire général de l'ONU a, à cet effet, appelé la communauté internationale à «soutenir fermement cette transition menée et prise en charge par les Syriens, en garantissant le respect de la souveraineté de la Syrie, en levant les obstacles à la reconstruction, en finançant les appels humanitaires, en promouvant le développement économique et en veillant à ce que la transition apporte des avantages concrets aux Syriens sur le terrain».

Et de conclure : «En ce jour anniversaire (une année de transition en Syrie), nous restons unis dans notre objectif de bâtir les fondements de la paix et de la prospérité et de renouveler notre engagement envers une Syrie libre, souveraine, unifiée et inclusive».

R. I.

THAÏLANDE

Frappes aériennes au Cambodge alors que les tensions frontalières réapparaissent

LA THAÏLANDE a lancé, le 8 décembre, des frappes aériennes au Cambodge après des affrontements le long de leur frontière disputée, relançant un conflit latent malgré un cessez-le-feu négocié en octobre. Les combats ont fait des victimes parmi les militaires et les civils cambodgiens, tandis que les deux pays s'accusent mutuellement de provocations. L'armée thaïlandaise a mené, à l'aube du 8 décembre, des frappes aériennes, sur plusieurs zones au Cambodge après que Phnom Penh a mobilisé du matériel lourd, repositionné ses unités et préparé des éléments de soutien susceptibles d'intensifier les opérations militaires. « Ces développements ont justifié le recours à la force aérienne pour dissuader et réduire les capacités militaires cambodgiennes », a indiqué l'armée dans un communiqué. Au moins un soldat thaïlandais a été tué et huit blessés, selon un porte-parole militaire, qui a précisé que l'appui aérien avait été demandé pour frapper des cibles militaires cambodgiennes. Le ministère cambodgien de la Défense a confirmé que les frappes avaient visé deux positions à l'aube, ajoutant que ses troupes n'avaient pas riposté. Trois civils cambodgiens ont été sérieusement blessés, selon un responsable provincial. Les deux camps s'accusent L'ancien dirigeant influent Hun Sen, père du Premier ministre actuel Hun Manet, a qualifié l'armée thaïlandaise « d'agresseurs » cherchant à provoquer une réponse et a appelé les forces cambodgiennes à faire preuve de retenue. « La ligne rouge pour répondre a déjà été fixée », a-t-il écrit sur Facebook, sans préciser davantage. Cette escalade intervient alors qu'un conflit frontalier latent avait éclaté en juillet dernier pour cinq jours, avant qu'un cessez-le-feu ne soit négocié en octobre à Kuala Lumpur par le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim et le président américain Donald Trump. Anwar, président de l'ASEAN, a appelé les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue et à maintenir des canaux de communication ouverts. **R. I.**

RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE À SAÏDA

Plus de 780 exploitations agricoles concernées

DANS LE CADRE du programme de l'Etat dédié à l'électrification des périmètres agricoles, la direction de Distribution de l'électricité et du gaz de Saïda a récemment achevé l'opération de raccordement de plus de 780 exploitations agricoles au réseau électrique à travers les différentes communes de la wilaya. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, cette direction.
Selon la même source, « ce programme, lancé en 2021, a été entièrement concrétisé ». Il a porté sur 784 exploitations agricoles réparties dans les 16 communes de la wilaya et a nécessité la réalisation d'un réseau électrique de 628 km.
Dans le cadre de ce projet, 411 transformateurs électriques ont également été installés au profit des exploitants agricoles, en vertu d'une convention conclue entre la société Sonelgaz et la direction des Services agricoles (DSA), a précisé la direction de Distribution.
Cette opération s'inscrit dans les efforts nationaux visant à soutenir le secteur agricole, à assurer l'alimentation en électricité des exploitations, à encourager l'augmentation de la production et de la rentabilité, ainsi qu'à contribuer à la sécurité alimentaire.
Elle permettra en outre d'étendre les superficies irriguées, de développer diverses filières agricoles au niveau local et de favoriser le maintien des agriculteurs dans leurs zones d'activité, tout en facilitant la concrétisation de leurs projets et en générant de nouveaux emplois, a souligné la même source.
Il convient de rappeler que, depuis 2014, la direction de Distribution de l'électricité et du gaz a raccordé 1 369 exploitations agricoles au réseau électrique, avec la réalisation de 1 198 km de lignes et l'installation de 708 transformateurs, selon les statistiques de la même entreprise.

R. R.

SECTEURS DE L'ÉDUCATION À KHENCHELA

Près de 13 écoles primaires réhabilitées en 2025

PAS MOINS de 13 écoles primaires ont été réhabilitées et entretenues, en 2025 dans la wilaya de Khenchela, dans le cadre du dispositif de travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO). C'est ce qu'a annoncé, avant-hier, Khaled Bendjedid, directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS).
A ce propos, le même responsable a déclaré à l'APS qu'il s'agit d'établissements situés dans les communes d'El Mahmel, d'Ouled Rechache, de Kaïs, de Chechar, de Djellal, de Babar et de Remila. Les travaux ont permis la réparation des murs, la réfection de la peinture des salles de classe et des ailes administratives, ainsi que la rénovation des sanitaires et des cantines.
Ces actions, réalisées en 3 mois moyennant un financement de 22 millions de dinars, ont permis de créer 120 emplois temporaires, et contribué au soutien des entreprises et des micro-entreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, selon la même source.
Le dispositif des travaux d'utilité publique à forte intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO) est destiné, entre autres, à l'entretien des infrastructures, à l'amélioration de l'environnement et la plantation d'arbres, et vise à soutenir les petits entrepreneurs locaux et à leur fournir une couverture sociale, a-t-on encore indiqué.

R. R.

FORUM NATIONAL SUR LA LINGUISTIQUE CRIMINELLE À MASCARA

IA et langage criminel au cœur des débats

Le forum national sur la linguistique criminelle dans le contexte de l'Intelligence artificielle a été inauguré hier à la Bibliothèque centrale de l'Université de Mascara sous la présidence du wali M. Fouad Aïssi.



Cette manifestation scientifique consacrée à l'analyse du langage criminel et ses applications dans le contexte de l'IA vise à renforcer la recherche académique, à valoriser son usage dans la justice et la sécurité, et à promouvoir la place de la langue arabe dans les technologies modernes.
Dans son allocution, le wali de Mascara a souligné l'importance de développer les compétences locales en linguistique criminelle, notamment face aux nouvelles formes de criminalité numérique et aux défis de la cybersécurité.
Il a également rappelé le rôle stratégique des universités algériennes, et plus particulièrement de l'Université de Mascara, dans la mise en place de programmes innovants et dans le renforcement des partenariats avec les institutions et acteurs technologiques.
Le forum comprend plusieurs sessions scientifiques portant sur des thèmes variés : analyse du discours criminel, identification et étude du langage dans les enquêtes, ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle pour détecter fraudes et contenus illicites. Ces sessions offrent aux participants des outils pratiques et favorisent la collaboration entre chercheurs et professionnels du domaine. Le président du conseil supérieur de la langue arabe, présent à l'inauguration, a pris la parole pour rappeler l'importance du forum dans le renforcement de la présence de la langue arabe dans les domaines scientifiques et technologiques. Il a insisté sur le rôle de la linguistique criminelle comme outil stratégique pour améliorer les pratiques judiciaires et sécuritaires, tout en formant une nouvelle génération de chercheurs capables de combiner savoir linguistique et technologies modernes.
Les sessions ont réuni une trentaine d'experts et universitaires venus de différentes universités nationales, plusieurs présentations ont également mis en avant les bonnes pratiques et les innovations dans la formation académique appliquée à la justice et à la sécurité.
À la clôture, Fouad Aïssi et le directeur de l'Université de Mascara ont rendu hommage au président du conseil supérieur de la langue arabe et à plusieurs participants pour leur contribution au succès du forum.
Cette rencontre se poursuivra avec des ateliers pratiques et des discussions approfondies visant à renforcer les liens entre la recherche académique et les besoins opérationnels des institutions judiciaires et sécuritaires, confirmant le rôle de l'Université de Mascara comme acteur majeur de l'innovation scientifique à l'échelle nationale.



Brahim Mazi.

STATION D'ÉPURATION DE MÉDÉA

La capacité de traitement sera augmentée

LA PRÉSERVATION du milieu naturel contre les nombreuses formes de pollution passe aussi par la recherche d'une solution appropriée à même de réduire les impacts dus au problème des eaux usées qui se déversent dans les oueds sans avoir subi de traitement préalable.
N'épargnant aucune agglomération, hormis le chef-lieu de wilaya qui dispose de sa propre station d'épuration depuis 2007 et d'une station secondaire à Tamesguida, le problème des «rejets sauvages» n'en constitue pas moins un risque permanent pour l'environnement et même pour la santé publique.
Première du genre dans la wilaya, la station d'épuration de la ville de Médéa, située en aval, a une capacité de 26.000 m3 par jour, traitant les eaux usées qui sont utilisées aussi dans l'irrigation agricole, tandis que les boues organiques récupérées sont utilisées dans la fertilisation des sols.
L'infrastructure est entrée en exploitation en 2007 et s'étend sur une superficie de 5 ha, elle dessert une population de 162.000 habitants. Elle a une capacité de 26000 m3/jour, extensible à 39000 m3 dans un proche avenir, a indiqué Ali Djellal, directeur de la station.
«La station dispose d'un labo d'analyse physico-chimique permettant le contrôle et la qualité de l'eau épurée en vue de sa réutilisation dans l'irrigation agricole ».
Détaillant les étapes du traitement des eaux usées, il indiquera que les eaux d'assainissement passent par plusieurs étapes, dont l'élimination des corps, des huiles et sable puis le traitement biologique par l'élimination des corps lourds, les grosses particules et les déchets solides. Ensuite, vient le traitement biologique, où des micro-organismes sont utilisés pour décomposer les matières organiques présentes dans l'eau.
Pour assurer son fonctionnant 24h/24h et 7 jours /7 jours, sans discontinuer, la station emploie une dizaine de cadres et plus d'une cinquantaine de travailleurs, a fait savoir le même responsable selon qui un volume de 3000m3 d'eau épurés sont pompés chaque jour pour l'irrigation d'un périmètre arboricole à Ben Chicao, 15 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya, périmètre agricole d'une superficie de 365 ha.
Recevant les eaux usées de plusieurs rejets d'assainissement de la ville, la station connaitra prochainement une extension de ses capacités de traitement, un projet dont les études sont en cours pour permettre une augmentation du volume des eaux destinées à l'irrigation agricole, réduire la pollution de l'eau et préserver l'environnement.

Nabil B.

PROJETÉ EN COMPÉTITION OFFICIELLE AU 12ème AIFF

«Passing Dreams» ou la quête d'un enfant au cœur de la Palestine occupée

Projeté dimanche soir dans le cadre du 12e Festival international du film d'Alger, le long métrage « Passing Dreams » (Songes) du réalisateur palestinien Rachid Masharawi a profondément marqué le public par la force de son récit et la sensibilité de sa mise en scène.

En compétition officielle à la salle Ibn Zeydoun, cette fiction de 85 minutes suit le périple de Sami, un garçon de 12 ans parti des ruelles étroites du camp de Kalandia, en Cisjordanie occupée, pour retrouver son pigeon disparu, convaincu qu'il a rejoint sa terre natale à Haïfa.

A travers ce voyage, Masharawi construit un road-movie poignant, traversé par des paysages contrastés et le quotidien sous occupation, entre check-points, fouilles et tension militaire. Les rencontres successives et les scènes de vie, entre le camp de Kalandia, près d'El Qods occupée, jusqu'à Bethléem puis à Haïfa, offrent un tableau nuancé, mêlant dureté, résilience, empathie et beauté. Récompensé à plusieurs reprises depuis sa sortie en 2024, «Passing dreams» confirme la maîtrise narrative de son auteur.

Résolu et animé par l'espoir de retrouver son volatile disparu, Sami décide, au troisième jour de sa disparition, de se rendre à Bethléem chez son oncle Kamal (interprété par Ashraf Barhoum), espérant y retrouver son volatile bien-aimé. De ce bref voyage initial se multiplient les distances, se transformant en un périple plus long, en donnant lieu à ce road-movie où les évènements et les scènes s'enchainent dans un



style rythmé et harmonieux.

Transcendant les limites d'un seul espace, le film s'ouvre à plusieurs zones, situées dans les territoires occupés, en faisant ressortir des images traduisant la complexité et les difficultés auxquelles font face ces Palestiniens, rencontrés en chemin.

Le scénario, écrit par Rachid Masharawi, brosse un tableau «saisissant» de la réalité palestinienne sous occupation, décrivant des atmosphères de haine, de peur et de rejet. En filigrane, cette fiction témoigne de la réalité des relations entre Palestiniens et le colonisateur sioniste à travers les points de contrôle, les fouilles et la présence militaire.

Le film montre aussi des plans de beaux paysages rocailleux de la Palestine, ses marchés et ruelles animés et ses habitants à travers des scènes de vie laissant transparaitre l'empathie et la patience malgré des conditions très difficiles.

Projeté en avant-première en 2024 lors du 45e Festival du film du Caire (Egypte), «Passing dreams» a été distingué plusieurs fois, notamment du «Prix du meilleur film palestinien», décerné par l'Union de la Radio et de la Télévision de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Le 12e AIFF se poursuit jusqu'au 10 décembre avec la projection d'une centaine de films, issus de 28 pays dont le Cuba, invité d'honneur.

Une cinquantaine de films, répartis en trois sections (long métrage, court métrage et documentaire), concourent en «compétition officielle» de cette 12ème édition qui prévoit également la projection «hors compétition» de 51 autres films.

A. B. / Agence

SIGNE D'UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

L'Algérie élue vice-présidente du Comité des droits d'auteur de l'OMPI

L'ALGÉRIE a été élue vice-présidente du Comité permanent des droits d'auteur et des droits connexes (SCCR) de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) pour la période 2026-2027, à travers la nomination de Mehdi Dilmi, directeur général adjoint de l'ONDA. Cette désignation, intervenue lors de la clôture de la 47e session du Comité à Genève, consacre le rôle actif de l'Algérie dans le développement des normes internationales liées aux droits d'auteur à l'ère des mutations numériques. Elle reflète également la reconnaissance du travail technique de l'ONDA au sein de l'OMPI et le soutien du Groupe africain.

Le SCCR est «l'un des principaux organes intergouvernementaux chargées de l'élaboration et du développement des règles internationales dans les domaines des droits d'auteur et des droits connexes, notamment à la lumière des transformations numériques et technologiques mondiales», ajoute le communiqué.

Cette élection se veut «une reconnaissance internationale du rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien du système



des droits d'auteur aux niveaux régional et international», et «de la contribution technique et professionnelle de l'ONDA au sein de cet espace multilatéral». A cette occasion, l'ONDA a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Groupe africain pour son soutien au candidat de l'Algérie, ainsi qu'à la mission permanente de l'Algérie à Genève pour son accompagnement et son engagement en faveur du renforcement de la présence de l'Algérie au sein de l'OMPI. La nouvelle direction de ce comité est composée de M. Peter Labody (Hongrie), président, de M. Mohamed Mehdi Dilmi (Algérie), vice-président, et de M. Martin Augusto Cortese (Argentine), également vice-président. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Dilmi «œuvrera au développement des travaux du Comité, à la promotion du dialogue entre les Etats membres et des consensus nécessaires», pour progresser efficacement dans les dossiers liés aux droits d'auteur et aux droits connexes. A cette occasion, l'Office a réaffirmé «son engagement à œuvrer pour la promotion des industries culturelles et créatives en Algérie, la protection des droits des créateurs, et le renforcement de la coopération africaine et internationale dans ce domaine».

A. B. / Agence

MASCARA

Hommage national aux pionniers des Scouts musulmans algériens

LES ACTIVITÉS de la première édition du Colloque national «Emir Abdelkader» destiné aux doyens et pionniers des Scouts musulmans algériens (SMA) ont pris fin, dimanche à la Maison de la Culture «Abi Rass Ennaceri» de Mascara, dans le cadre de la commémoration du 193 ème anniversaire de la première allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne.

La clôture de cette manifestation, organisée deux jours durant par le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens de Mascara, a été marquée par une cérémonie de distinction en l'honneur de 116 doyens et pionniers de cette organisation scoute, représentant 58 wilayas ayant pris part au colloque. Le commissaire de wilaya des Scouts musulmans algériens, Benaoumer Benkadi, a indiqué dans son allocution que ce colloque a permis de créer un espace de rencontre, de connaissance mutuelle et d'échange d'expériences entre les doyens et pionniers des scouts à travers l'ensemble du pays. Il a souligné que l'événement a également offert aux délégations participantes l'occasion de découvrir les sites historiques et archéologiques de la wilaya de Mascara liés à la résistance de l'Emir Abdelkader et à son parcours national. M. Benkadi a ajouté que cette première édition a connu un «franc succès», en raison de la participation record de représentants des scouts venant de toutes les wilayas du pays. Il a annoncé que la prochaine édition verra une extension de la participation pour inclure les chefs de troupes scoutes au niveau national. Le colloque a englobé plusieurs activités intellectuelles, culturelles, artistiques et touristiques, notamment des expositions dédiées à la lutte de l'Emir Abdelkader, des visites de sites historiques, ainsi que des conférences animées par des chercheurs sur son parcours. La troupe scoute «El-Amel» de la commune de Ghriss a également présenté des chants patriotiques rendant hommage au fondateur de l'Etat algérien moderne.

R. C.

COUPE ARABE FIFA QATAR-2025 (GR.D/ 3E ET DERNIÈRE JOURNÉE)
ALGÉRIE-IRAK

L'Algérie face à l'Irak pour une place en quarts

L'équipe nationale de football A›, affrontera son homologue irakienne, mardi au stade Khalifa International à Doha (18h00), pour le compte de la 3e et dernière journée de la phase des groupes de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025, avec l'intention de décrocher au moins le point du nul, synonyme de qualification pour les quarts de finale de l'épreuve.

Relancée de fort belle manière lors de la précédente journée du Gr.D, la sélection algérienne a envoyé un signal fort en surclassant le Bahreïn sur le score sans appel de 5-1, samedi. Une prestation qui a permis aux «Verts» d'effacer la déception du nul concédé lors de leur entrée en lice face au Soudan (0-0). Cette large victoire a surtout mis en lumière l'efficacité du duo offensif Boulbina-Berkane, dont la complémentarité, la mobilité et la justesse technique ont posé d'énormes problèmes à la défense adverse, en attendant de confirmer face aux redoutables Irakiens. Face l'Irak, détenteur du record de trophées (4), la tâche s'annonce toutefois d'un tout autre calibre. Solides, disciplinés et expérimentés, les Irakiens ont déjà composté leur billet pour le prochain tour, grâce à deux succès consécutifs face au Bahreïn (2-1) et au Soudan (2-0). Avec six points au compteur, ils abordent ce dernier match de la phase de groupes avec sérénité, mais sans intention de se relâcher, dans l'objectif d'assurer la première place du groupe. Un enjeu que le sélectionneur national, Madjid Bougherra, a tenu à relativiser en conférence de presse, appelant à la prudence et à la concentration maximale.

«Ca va être un gros match contre une très belle équipe d'Irak, très expérimentée, avec une motivation extraordinaire. Rien n'est acquis jusqu'au bout», a-t-il averti. Sur le plan de l'effectif, l'Algérie bénéficiera du retour de l'ailier droit Adam Ounas, qui a purgé sa suspension d'un match, après son expulsion contre les Soudanais. En cas de victoire, les Algériens termineront leaders du groupe, et affronteront en quart de finale, le deuxième du groupe C, où figurent la Jordanie (6 pts), assurée de la première place, de l'Egypte (2 points), des Emirats arabes unis (1 point), et du Koweït (1 point).Dans l'autre rencontre du groupe D, le Soudan se trouve en ballotage défavorable. Avec un seul point, les Soudanais n'ont plus leur destin en main : ils devront impérativement s'imposer largement face au Bahreïn, au stade de la Cité de l'Education (18h00), et espérer dans le même temps une défaite de l'Algérie pour pouvoir décrocher une place parmi les deux premiers du groupe. Le Bahreïn, avec zéro point, est déjà éliminé. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre. Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de plus de 7 millions de dollars, alors que le finaliste touchera plus de 4 millions de dollars.





«LE NOUVEAU ROC DE LA DÉFENSE ALGÉRIENNE » : ACHREF ABADA, L'ASSURANCE TOUS RISQUES

Dans une compétition de football, il n'y a pas que les points qui comptent : il y a aussi les assurances, les joueurs qui s'illustrent et qui donnent confiance quant à l'avenir d'une équipe. En Coupe arabe 2025, si un joueur s'est particulièrement distingué côté Algérie, c'est bien Achref Abada. Le défenseur de l'ASO Chlef, aux côtés de Victor Lekhal, a été l'une des bonnes surprises des deux premiers matchs de l'équipe d'Algérie A'. Clinique dans ses tâches défensives, solide et bien en jambes dans ses interventions, et propre dans la relance, Abada, 26 ans, a impressionné plus d'un observateur. Si la charnière centrale de l'équipe A, composée de Samir Chergui et Zinédine Belaïd, avait donné satisfaction lors du dernier rassemblement en Arabie saoudite, l'équipe A' semble avoir trouvé sa doublette idéale. Aux côtés d'Abdelkader Bedrane, Abada forme un duo défensif particulièrement robuste, capable de contenir les attaques adverses avec efficacité. Pour l'instant, l'équipe de Madjid Bougherra présente la défense la plus solide de cette Coupe arabe, avec le moins de buts encaissés après deux journées, un seul but concédé lors du match d'hier face au Bahreïn. L'avenir s'annonce prometteur pour Achref Abada, désormais incontournable des Verts A'.

Ce que beaucoup ignorent, c'est que Abada n'était pas défenseur central au départ. Il était arrière droit. Tout bascule en 2021, lorsqu'il doit remplacer, par hasard, un joueur absent dans l'axe, c'était au MCEE, quelques jours avant que Zaoui ne comprenne que l'avenir d'Achref est dans ce poste…. L'ancien international voit chez lui ce que personne n'avait remarqué : timing, puissance, calme, intelligence défensive. « C'est un défenseur qui a quelque chose de différent », dira plus tard Zaoui. Et les faits lui donnent raison : dès ce repositionnement, tout change. Abada devient meilleur avec des carences, à Chlef on lui reprochait de ne pas réussir ses sorties avec ballon, à l'image de ce qu'il propose actuellement avec les Verts, il est plutôt le genre à vouloir dégager le cuir, à intervenir avec une certaine agressivité qui rappelle Benlamri, le défenseur champions d'Afrique 2019, reconnaît d'ailleurs que le Ouargli est le meilleur défenseur de la L1.

Même Madjid Bougherra, qui ne l'avait pas utilisé lors du CHAN en août dernier, preuve qu'il n'était pas totalement convaincu, reconnaît aujourd'hui sa progression fulgurante : « Abada revient de loin. Au début, on n'était pas vraiment fans de ses prestations. Mais il avait quelque chose : de la vitesse, une vraie capacité à jouer, une rapidité rare chez un défenseur. Il doit partir en Europe, c'est là-bas qu'il progressera. » Zaoui va dans le même sens : « Abada progresse constamment. Nous avons corrigé ses carences. Il mérite beaucoup plus de lumière. » Avec la retraite annoncée d'Aïssa Mandi après la Coupe du monde, l'Algérie doit préparer la relève. Chergui, Nair, Benkara les noms circulent. Mais Abada, lui, frappe à la porte avec une force que personne ne peut ignorer. Son contrat se termine en fin de saison, l'ASO attend des offres, et plusieurs pistes s'ouvrent : l'Europe, mais aussi Al-Ahly et d'autres clubs arabes. Quoi qu'il arrive, il ne restera pas ici, il sera transféré incessamment au grand bonheur de Medouar qui réussira u autre gros transfert après celui de Soudani il y a plus de 10 ans. L'enfant d'Ouargla, celui qu'on disait « pas assez bon » pourrait bien faire cette Coupe arabe le début d'une grande histoire, sur le plan personnel et pour l'EN, Petkovic ne peut pas l'ignorer.

RÈGLES DE DÉPARTAGE LORS DE LA PHASE DE GROUPES

SI DEUX équipes ou plus terminent à égalité de points à l'issue de la phase de groupes de la Coupe arabe Fifa 2025 (1er-18 décembre), les critères suivants seront appliqués, dans l'ordre :
Etape 1 :
a) plus grand nombre de points obtenus lors des matchs entre les équipes concernées,
b) meilleure différence de buts lors des matchs entre les équipes concernées,
c) plus grand nombre de buts marqués lors des matchs entre les équipes concernées.
Etape 2 :
Si l'égalité entre deux équipes du même groupe ou plus persiste après l'application des règles précédemment édictées, les critères suivants seront appliqués pour les départager :
d) meilleure différence de buts dans tous les matchs du groupe, e) plus grand nombre de buts marqués dans tous les matchs du groupe , f) meilleure note de fair-play (joueurs et encadrement) calculée à partir des cartons reçus :
Carton jaune : -1 point
Carton rouge indirect (résultant de deux cartons jaunes) : -3 points
Carton rouge direct : -4 points
Carton jaune + carton rouge direct : -5 points
Si aucune décision ne peut être prise à l'issue des étapes 1 et 2, les critères suivants s'appliquent :
g) les équipes concernées seront départagées selon la dernière version publiée du Classement mondial de la FIFA masculin
h) si deux équipes ou plus sont toujours à égalité, ce sont les éditions précédentes du Classement mondial FIFA masculin qui seront utilisées jusqu'à ce qu'un départage soit possible.
Prolongations et tirs au but
Lors de la phase finale à élimination directe : en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation sera disputée, suivie si nécessaire d'une séance de tirs au but.

UN TRIO ARBITRAL QATARI POUR ALGÉRIE - IRAK

Un trio arbitral qatari officiera le match Algérie - Irak, prévu mardi (18h00) au stade Khalifa International de Doha (Qatar), dans le cadre de la troisième et dernière journée de la phase de poules de la Coupe arabe Fifa 2025 (groupe- D). Il s'agit du directeur de jeu Abdulrahman Al Jassim, qui sera assisté dans sa tâche par ses compatriotes Taleb Al Marri, en tant que premier assistant, et Saoud Al Maqaleh, comme deuxième assistant. Le quatrième arbitre, quant à lui, sera l'Egyptien Amin Mohamed. Lors de la réunion technique tenue lundi matin, il a été décidé que la sélection algérienne évolue avec un équipement entièrement en blanc, tandis que son homologue irakienne évoluera en vert. Les Irakiens sont actuellement leaders dans le Groupe (D) avec six points, devant l'Algérie (4 pts), mais en cas de victoire ce mardi, les Verts passeront devant, ce qui leur permettra d'affronter en quart de finale, le deuxième du Groupe (C), où figurent la Jordanie (6 pts), l'Egypte (2 points), les Emirats arabes unis (1 point), et le Koweït (1 point).

L'IRAK FAIT PARTIE DES MEILLEURES ÉQUIPES D'ASIE»

Bougherra espère à un match référence face à l'Irak

À la veille d'un choc décisif face à l'Irak, déjà qualifié pour les quarts de finale, Madjid Bougherra s'est présenté en conférence de presse avec un discours mesuré mais ambitieux. Deux jours après la large victoire face au Bahreïn (5-1), qui a relancé l'Algérie dans cette Coupe arabe 2025, le sélectionneur national a insisté sur l'importance de confirmer face au leader du groupe.





Répondant ce lundi à une question d'un journaliste irakien sur les attentes des supporters présents au Qatar, ainsi que sur la capacité des Verts à remporter le tournoi, après des performances contrastées lors des deux premières journées, Bougherra a répondu: «Bien sûr, représenter l'Algérie implique de la pression. Le peuple attend le meilleur de vous. L'Algérie est un pays passionné de football.»Le technicien Algérien a poursuivi : «Ils attendent toujours le meilleur de notre équipe, mais nous y sommes habitués. Cela nous motive et constitue un objectif que nous voulons atteindre pour notre peuple.» Le sélectionneur national a évoqué l'adversaire de demain, en l'occurrence la sélection irakienne: «Nous savons que l'Irak dispute les qualifications pour la Coupe du Monde. C'est l'une des plus grandes équipes d'Asie et nous nous préparons soigneusement pour ce match.»Il a ajouté : «Nous abordons chaque match comme une finale. Notre rencontre face à l'Égypte lors de la précédente édition, en clôture de la phase de groupes, a été une référence, car elle nous a permis de nous qualifier et de préparer les quarts de finale. Nous espérons que notre match de demain contre l'Irak sera similaire et qu'il servira de référence pour nous.» Revenant d'abord sur l'adversaire du jour, Bougherra n'a pas tari d'éloges. « Une belle équipe d'Irak qui a fait un sans faute. Un match important pour les deux. Le tournoi est bien fait, il permet à toutes les équipes de jouer un dernier match de groupe solide qui permet de bien se préparer pour les 1/4 de finale », a-t-il expliqué, conscient du défi de taille qui attend ses joueurs. Après un début mitigé contre le Soudan (0-0) puis un réveil tonitruant contre Bahreïn, le coach des Verts cherche encore un match référence qui servirait de socle à la suite de la compétition. « On cherchait à faire un match référence dès le match face au Soudan mais ça ne s'est pas fait, on espère que ce sera face à l'Irak », a-t-il ajouté. Pour Bougherra, affronter une équipe déjà en pleine dynamique et engagée dans une campagne qualificative pour la Coupe du monde est une occasion idéale pour élever le niveau. « On sait que l'Irak est une belle équipe qui joue sa qualification en coupe du monde. C'est important de jouer ce type de matchs », a-t-il souligné, mettant en avant la valeur formatrice de ce duel pour un groupe encore en construction. Le sélectionneur a aussi insisté sur la variété des profils affrontés dans ce groupe D, un facteur qu'il juge déterminant pour la montée en puissance de son équipe. « On joue contre trois équipes avec des styles différents. Le Soudan c'est African, Bahreïn style du Golfe et l'Irak c'est encore autre chose », a-t-il détaillé. Cette diversité est, selon lui, un test grandeur nature avant les phases à élimination directe. Comme toujours, la pression populaire reste présente, mais Bougherra l'accueille comme une force : « Il y a toujours une attente de nos supporters, on a l'habitude, notre but est de faire plaisir au peuple ».À ses côtés en conférence de presse, Yacine Brahimi, buteur et passeur face à Bahreïn, a exprimé son envie de poursuivre sa montée en régime : « J'ai pu rentrer face à Bahreïn, ce qui m'a fait beaucoup de bien. Et je fais de mon mieux pour être prêt ». L'Algérie devra au minimum éviter la défaite pour composter son billet pour les quarts. Un défi immense, mais que Bougherra et ses hommes abordent avec confiance retrouvée.

ALGÉRIE A'-IRAK (J-1) : ARNOLD ANNONCE UNE ÉQUIPE « PRÊTE À RELEVER UN GRAND DÉFI »

À la veille d'affronter l'Algérie A', le sélectionneur irakien Graham Arnold a reconnu la difficulté du match, soulignant la solidité des Verts et l'importance de maintenir un haut niveau d'intensité. Il a insisté sur la nécessité de se concentrer sur son équipe et de poursuivre la progression. De son côté, le gardien Ahmed Basil Fadhil a affirmé respecter fortement l'Algérie, championne arabe en titre, tout en rappelant que rien n'est encore acquis. Il a appelé à rester mobilisés pour aller au bout de leurs ambitions.

GRAHAM ARNOLD

" Nous avons cherché à récupérer après le match contre le Soudan, et nous effectuerons une séance d'entraînement aujourd'hui. Nous sommes prêts pour un match difficile face à l'Algérie. La rencontre contre l'Algérie représente un bon défi, et nous resterons concentrés sur notre équipe, pas sur l'adversaire. Notre priorité aujourd'hui est le match contre l'Algérie. Nous avons déjà assuré notre qualification, ce qui est excellent, et nous affronterons au prochain tour la Jordanie, l'Égypte, les Émirats ou le Koweït. "

DÉCLARATIONS D'AHMED BASIL FADHIL

" Nous abordons le match contre l'Algérie avec une préparation complète. C'est l'une des plus fortes équipes d'Afrique et la championne de la précédente édition. Tout le monde est très concentré, et nous espérons réussir et que les joueurs soient dans un grand jour. Les joueurs sont solidaires depuis le début du tournoi. L'objectif était de se qualifier pour le prochain tour. Un grand match nous attend face à l'Algérie, et nous abordons chaque rencontre comme une finale, sans penser à l'adversaire que nous affronterons ensuite. "

PETKOVIĆ À CŒUR OUVERT :

Petković prend la défense de Ramiz Zerrouki»

DANS une interview accordée à la chaîne algérienne El Heddaf, le sélectionneur national, Vladimir Petković, est revenu sur plusieurs dossiers brûlants : la Coupe d'Afrique, le tirage au sort des qualifications pour la Coupe du monde, la situation des joueurs de l'équipe A' et le cas particulier d'un international très critiqué ces derniers mois. En effet, Vladimir Petković, qui s'est confié sans détour lors de cet entretien, a évoqué en détail plusieurs sujets. Interrogé sur la liste des joueurs retenus pour la prochaine Coupe d'Afrique, le technicien a préféré garder une certaine prudence, alors qu'il ne reste que deux jours avant la date limite d'envoi de la liste finale à la CAF. « Parler de la liste définitive de la CAN est encore un peu tôt. Certains joueurs seront en forme, d'autres moins, d'autres encore pourraient se blesser. Je préfère en discuter le moment venu », a-t-il expliqué. Concernant la possibilité d'y intégrer des éléments qui brillent actuellement en Coupe arabe avec l'équipe A' de Madjid Bougherra, comme Victor Lekhal ou Adil Boulbina, Petković s'est montré mesuré : « Je suis ce qu'ils font du mieux possible et je lis ce qui se dit à leur propos. Bien sûr, je le fais avec parcimonie, car je n'ai pas pour habitude de tout bouleverser. Je préfère parler d'un groupe plutôt que d'un joueur ou deux. Ce qui est certain, c'est que les portes de la sélection restent ouvertes à ceux qui prouvent qu'ils le méritent. » Souvent la cible de critiques virulentes, parfois même qualifié « d'indésirable », les débats s'enflamment à chaque fois que Ramiz Zerrouki est convoqué en équipe d'Algérie. Pour Petković, il n'en est rien, et ces commentaires ne reflètent pas la réalité. « On peut reprocher une erreur à Zerrouki, mais jamais son comportement, ce qu'il apporte dans le jeu ni son engagement. C'est un grand professionnel, un joueur respecté et apprécié au sein du groupe », a assuré le sélectionneur.

حيبروك للنقل البحري
HYPROC SHIPPING COMPANY
AU CAPITAL SOCIAL DE 40 000 000 DA

NIF N° : 0 999 3101 03669 77

Tél : 213.41.82.15. 15/16-16 Fax : 213.41.82.18.18

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en une seule étape
N°16/HYPROC SC/CAP HYPROC /2025

Fourniture et mise en service d'équipement de cuisine professionnelle du CAP HYPROC

HYPROC SHIPPING COMPANY.SPA, BP 7200 ES SEDDIKIA 31025 – ORAN –, lance un avis d'appel d'offres national ouvert en une seule étape **N° 16/HYPROC SC/CAP HYPROC /2025** portant sur la fourniture et mise en service d'équipement de cuisine professionnelle du CAP HYPROC.

Les sociétés intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres dès sa parution dans le **BAOSEM** et deux quotidiens nationaux, et le site internet d'HYPROC SC, auprès de la Cellule Centrale des Marchés sis à ZHUN USTO - BP 7200 Es-Seddikia- Oran 31025, Algérie, sur présentation d'une lettre de mandatement munies d'une copie du registre de commerce et après remise du justificatif **de virement de la somme de : 2000 DA sans frais bancaire pour le bénéficiaire.**

Le virement sera effectué au compte de HYPROC SHIPPING COMPANY domicilié auprès de :

Banque Extérieure d'Algérie (**B.E.A**), AGENCE EL DJAMEL ORAN
RIB: 002 00081 0812200036 49
SWIFT: BEXADZAL 081
Bénéficiaire : HYPROC SHIPPING COMPANY.SPA

Le soumissionnaire peut, à sa demande, recevoir le cahier des charges par voie électronique (mail) de la part de la cellule centrale des marchés de l'entreprise (**ccme@hyproc.dz**) après remise des justificatifs de paiement.

Le soumissionnaire doit obligatoirement présenter sa soumission, sous double plis fermés :

L'enveloppe extérieure doit être anonyme, fermée, portant seulement les indications suivantes :

« Appel d'Offres National Ouvert en une seule étape
N° 16 /HYPROC SC/CAP HYPROC /2025
Soumission à ne pas ouvrir »

L'enveloppe extérieur doit contenir deux enveloppes intérieures comportant :

1. Une première enveloppe fermée contenant l'offre technique comportant la mention « Offre technique », le sigle et la raison sociale du soumissionnaire.

2. Une deuxième enveloppe fermée contenant l'offre financière, comportant la mention « Offre financière », le sigle et la raison sociale du soumissionnaire.

La soumission doit être transmise par courrier ou déposée au niveau du Bureau d'Ordre Général de l'Entreprise Adressée à :

CELLULE CENTRALE DES MARCHES DE L'ENTREPRISE
(CCME)
HYPROC Shipping Company SPA
ZHUN USTO - BP 7200 –ES SEDDIKIA
31025 – ORAN - ALGERIE

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces exigées dans le dossier d'appel d'offres.

La non transmission de l'une des pièces qui suivent conduit au rejet systématique de la soumission :
- La déclaration à souscrire ;
- La caution de soumission ;
- L'offre technique proprement dite.

La date limite de réception des soumissions au niveau du Bureau d'Ordre Général (BOG) est fixée pour le **07/01/2026 à 10h00.**
Seul le cachet de réception du **BOG de HYPROC SC**, apposé sur le pli, fait foi.

L'ouverture des plis techniques se tiendra le jour même à **10h30 heures.**

Si la date de dépôt des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. cette date est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Toute soumission reçue après la date limite de réception sera rejetée.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90** jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des soumissions.

L'ouverture des plis techniques se déroulera, en séance publique, au niveau du siège de **HYPROC SC** à la date fixée ci-dessus et à l'adresse sus - indiquée.

Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires, ayant envoyé leurs soumissions, à assister à la séance d'ouverture des plis techniques.

Après évaluation, les soumissionnaires dont les offres sont déclarées, éligibles techniquement seront invités par courrier à l'ouverture des plis financier, qui se déroulera, en séance publique, au niveau du siège de **HYPROC S.C** à la date fixée dans la lettre d'invitation.

Le Jeune Indépendant **du 09/12/2025 / ANEP 2531015981**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URABANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE TIPASA
NIF : 099842019001818

AVIS DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRES N°……/2026

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLÉGE N° (02) TYPE 06 AU NIVEAU DU SITE 25000 LLV NOUVEAU POLE URBAIN SIDI AMAR COMMUNE DE SIDI AMAR WILAYA DE TIPAZA (CITÉ D'HABITAT INTÉGRÉES PROGRAMME 2026)

Dans le cadre de la prise en **charge de L'ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLÉGE N° (02) TYPE 06 AU NIVEAU DU SITE 25000 LLV NOUVEAU POLE URBAIN SIDI AMAR COMMUNE DE SIDI AMAR WILAYA DE TIPAZA (CITÉ D'HABITAT INTÉGRÉES PROGRAMME 2026)**

La direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa lance un avis du concours national restreint de maitrise d'œuvres pour la sélection d'un maitre de l'œuvre chargé de l'étude d'architecture et suivi de cette opération.

Ce présent avis s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux ou groupement de bureaux d'études nationaux publics ou privés inscrits au tableau national de l'ordre des architectes présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

Première étape

1. **- Capacités professionnelles :**
 a) **Pour les architectes agréer, justifier :**
 -Inscrit au **tableau national de l'ordre des architectes** et disposant de l'Agrément pour l'exercice de la profession de l'architecte pour l'année en cours.
 - et d'un Protocol d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP)
 b) **Pour les bureaux d'études publics, justifier :**
 -du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création.
 - Et del'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009)
 - **Capacité financière** :
 - Ayant au moins un moyen de chiffre d'affaire des trois dernières années supérieures ou égales à 2 000 000,00 DA, Justifié par les bilans des Trois années dernières visées par les services des impôts ou C20.
 - **Capacités techniques :**

A-Références professionnelles :

Ayant exécuté au minimum la **mission d'étude et suivi d'un projet** catégorie **(B)** ou plus ou deux projet une d'une **mission étude et une d'une mission suivi d'un** projet de catégorie **(B)** ou plus Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics). En cas de groupement (pour chef de fil ou les membres de groupement)

B-Moyens humains (équipe permanente):

- **Un chef de projet** d'une expérience de **trois (03) ans** en minimum **(architecte ou ingénieur en génie civil)**
- **Un technicien supérieur** ou licencié ou plus, **dans** les métiers du bâtiment d'une expérience de **Deux (02) ans** en minimum.

NB :
- En cas de groupement les conditions d'éligibilité doivent être disponibles pour le chef de fil ou les membres de groupement
- Il faut que l'offre des prestations soit anonyme et ne contient pas de cartouche du BET ou n'importe quel symbole faisant référence au BET e dans le cas ou un nom ou un symbole soit mentionnée l'offre sera rejetée systématiquement.

- L'expérience de chef de projet, doit être justifiée par une attestation de travail contiens la mission « chef de projet » et attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS pour le gérant (en cour de validité) plus diplôme, dans le cas où le gérant du BET va exécuter la mission du chef de projet l'attestation de travail va être établie par lui-même.
- L'expérience d'un technicien supérieur ou licencié ou plus doit être justifiée par une attestation de travail et attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS pour le gérant. En cour de validité et diplôme.
- Les moyens humains ayant servi aux conditions d'éligibilité ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le règlement du concours et le dossier de candidature seront retirés par le candidat ou son représentant désigné cet effet auprès de la **direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative - Tipasa.**
La durée de préparation des dossiers de candidature est fixée à sept **(07) jours** à compter de la première publication de l'avis De concours de maitrise d'œuvre restreint sur les quotidiens nationaux ou les quotidiens électronique ou BOMOP.

La date de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **septième** jour à compter de la première publication de l'avis de concours de maitrise d'œuvre restreint sur les quotidiens nationaux ou les quotidiens électronique ou le BOMOP jusqu'au **12H00 mn**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt des offres sera le premier jour ouvrable qui suit jusqu'à **12H00 mn**

Les plis doivent être déposés à la direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative – TIPASA.
La 1 ère phase les plis doivent obtenir uniquement le dossier de candidature. Dans la deuxième phase seul les candidats présélectionnés après ouverture et évaluation des plis du dossier candidature sont invités à remettre une enveloppe contenant trois plis cachetés, l'une comporte offre technique, et la mémoire technique la deuxième représente les prestations (graphique) et la troisième contient l'offre financière.

L'enveloppe doit être anonyme ne portant que la mention :

DOSSIER DE CANDIDATURE
CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLÉGE TYPE 06 N° (02)
AU NIVEAU DU SITE DES 25000 LLV NOVEAU POLE URBAIN SIDI AMAR COMMUNE DE SIDI AMAR WILAYA DE TIPAZA (CITÉ D'HABITAT INTÉGRÉES PROGRAMME 2026)
A
MR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPSA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.
AVIS DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLÉGE TYPE 06 N° (02)
AU NIVEAU DU SITE DES 25000 LLV NOVEAU POLE URBAIN SIDI AMAR COMMUNE DE SIDI AMAR WILAYA DE TIPAZA (CITÉ D'HABITAT INTÉGRÉES PROGRAMME 2026)

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A/ Dossier de candidature :

01. Une déclaration de candidature selon modèle,rempli, datée, signée, par le candidat et portant son cachet.
02. Une déclaration de probité, remplie, datée, signée, par le le candidat et portant son cachet.
03. Le statut en cas de sociétés SCP
04.- Registre de commerce électronique portant code architecture (607009).
05 - Copie de l'attestation de l'inscription au tableau nationale de l'ordre des architectes –protocole d'accord en cas de groupement.
06- Casier judiciaireen cours de validité
07- Extrait de rôles en cours de validité néant ou avec un engagement de paiement.
08-Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH en cours de validité.
09- Carte d'identification fiscale.
10- Références professionnelles ayant exécuté au minimum la **mission d'étude et suivi d'un projet** catégorie **(B)** ou plus ou deux projet une d'une **mission étude et une d'une mission suivi d'un** projet de catégorie **(B)** ou plus (Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics).
11- Attestation de dépôt des comptes sociaux (SPA- EURL- SARL- SNC).
12-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
13-Les documents permettant de justifier les capacités des candidats (RIB, NIS.NIF)
14 –les bilans des Trois années dernières visées par les services des impôts ou C20.

La séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature aura lieu au niveau du Direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative –Tipasa. Le dernier jour qui correspond à la date de dépôt des offres à**14h00mn**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « **14 h00 mn** »

L'ensemble des candidats sont invités à assisté à la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel à la concurrence.

En application des dispositions des l'article N° **76** de la loi 23-12 du 05 aout 2023 portant réglementation des marché publics et des délégations de service public, les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour **un délai de quatre-vingt-dix jours (90) augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.**

N.B : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 09/12/2025 / ANEP 2516038207**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N°001328019020255

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:(932/2025)

Conformément à l'article 39 de le loi N 23-12 du 05 /08/2023 fixant les règles générales du marche public et l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public . La Direction des Equipements Publics DE LA WILAYA DE M'SILA lance un Avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

PROJET : REALISATION DE 03 SALLES DE CLASSES D'EXTENSIONS A L'ECOLE BAGHDADI MOHAMED, COMMUNE DE BOU SAADA.

Conformément à l'article 39 de le loi N 23-12 du 05 /08/2023 fixant les règles générales du marché public et l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Capacité professionnelle :

- Avoir un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle de catégorie **deux (02) ou plus** qualifié dans le bâtiment comme activité principale en cours de validité.

Tout les soumissionnaires intéressé par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de **LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA, Rue cherid abdelhafid 28000 m'sila**

Les offres déposées doivent être accompagnées des pièces précisées dans le cahier des charges et l'enveloppe extérieure portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°932/2025

PROJET : REALISATION DE 03 SALLES DE CLASSES D'EXTENSIONS A L'ECOLE BAGHDADI MOHAMED, COMMUNE DE BOU SAADA.

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA
RUE CHERID ABDELHAFID ROUTE ICHBILIA M'SILA
(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature »ou « offre technique » ou « offre financière » Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme

1/ dossier de candidature :

01 – une déclaration de candidature rempli ,datée, signée et cachetée.
02 - une déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.
03-Les statuts des soumissionnaires pour les personnes morales.
04- Les statuts des soumissionnaires pour les personnes morales.

Capacité professionnelle:

- Avoir un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle de catégorie **deux (02) ou plus** qualifié dans le bâtiment comme activité principale en cours de validité.

2/ offre technique:

01- Déclaration à souscrire rempli, datée, signée et cachetée.
02- Planning d'exécution des travaux rempli, datée, signée et cachetée
03- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
04- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » rempli et signé par soumissionnaire
05-Liste détaillée des moyens matériels proposée (fixe et mobile) destinée à la réalisation du projet signée par le soumissionnaire justifiée par une liste délivrée par un expert d'engins de carte grise de ces engins au nom du soumissionnaire ou de l'entreprise (copie) l'assurance au nom du candidat ou de la société .
06- Liste des moyens humains (fiche d'affiliation a la CNAS pour l'encadrement technique) accompagnée par les Certificats de diplômes (copie) .
07- Copie pour les mises à jour **(CNAS, CASNOS. CACOBATPH)** en cours de validité.

03/ offre Financier :

01 -Lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.
02-Bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté.
03-Devis quantitatif et estimatif. Rempli, daté, signé et cacheté.

Remarque :

En application des dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n°15/247du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'attributaire du marché public, doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché les documents suivants :

- Copie registre commerce nouvel immatriculation.
- Dossier Fiscal et Parafiscal (Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement, Et les mises à jour **(CNAS, CASNOS. CACOBATPH).**
- Casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant où du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire ;
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès de l'antenne locale du CNRC lorsqu'il s'agit d'une personne morale, en cours de validité **2024**.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s.il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

- Le délai de préparation des offres est fixé à **15** jours à compter de la première parution de l'appel d'offre .La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'au **13h30** Min. Après la première date de parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et B.M.O.P.Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour de repos légal ou fin de semaine, la durée de préparation des offres sera prolongé le jour suivant du travail.
- Le délai de validité des offres est fixé à **03 mois + délai de préparation des offres** à partir de la date de dépôt des offres .Tous les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture publique des plis le dernier jour correspondant le dépôt des offres à partir de **14 h** au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de m'sila salle des réunion.

Le Jeune Indépendant **du 09/12/2025 / ANEP 2516038823**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUDOUAOU
COMMUNE D'OULED HADDADJ

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

NIF : 41000200003509701027

Conformément à l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. la commune d'Ouled Haddadj porte à la connaissance de tous les soumissionnaires participant a l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°**05/2025** relatif au :

Fourniture des produits alimentaires au profit des cantines scolaires des écoles primaires pour l'année 2026

Parue dans le journal أصداء الملاعب du **11/11/2025 en arabe** et le journal **le jeune indépendant du 11/11/2025 en français.**

Qu'après évaluation des offres, le marché est attribué à titre provisoire comme suit :

N°	Désignation	Soumissionnaire choisis	Nif	Montant dumarche	Durée livraisi on	Critère de choix	Note technique
01	**Fourniture des produits alimentaires au profit des cantines scolaires des écoles primaires pour l'année 2026**	**SARL IKRAM EL NOUR FRUITS LEGUMES ET AIMANTATION GENERALE**	**000416096823855**	**MIN : 29 341 227.52 DA en TTC MAX : 73 424 468.80 DA en TTC**	**24 heures**	Moins disant	**30** points

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel cité plus haut, le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut déposer un recours dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou dans la presse auprès de la commission des marchés concernée ,d'autre part les soumissionnaires désirant connaitre les détails de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se présenter au service technique de la commune d'Ouled Haddadj dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant **du 09/12/2025 / ANEP 2516038015**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONAL ALGER OUEST
City 540 logement AADL batiment D brakni blida
N° Identification fiscale : 000016001405697

PROGRAMME DE LOCATION-VENTE
PROGRAMME DE AADL 03 logements location-vente

AVIS DE RESILIATION AUX TORTS EXCLUSIFS

Opération : L'étude géotechnique de l'assiette des projets 1000 site 01-1000 site 02-1000 site 03 logements en tous corps d'état TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergerie y compris les travaux de viabilisation <<réseaux tertiaire>> sis à sidi AMER Wilaya de TIPAZA.

Décision N°008 AADL/DRAO /2025 du 01/12/2025 portant sur la résiliation aux torts exclusifs avec Laboratoire Géotechnique Laboratoire Géotechnique **« LCTP »** dont le siège social est au 01 rue KADDOUR BRAHIM HUSSIN DAY W-ALGER

Projet : L'étude géotechnique de l'assiette des projets 1000 site 01-1000 site 02-1000 site 03 logements en tous corps d'état TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergerie y compris les travaux de viabilisation <<réseaux tertiaire>> sis à sidi AMER Wilaya de TIPAZA

Vu le marché N°99/DRAO/2025 en date du 14/07/2025.
Vu le marché N°98/DRAO/2025 en date du 14/07/2025.
Vu le marché N°93/DRAO/2025 en date du 14/07/2025

- Vu l'ordre de service N°01 notifié le 14/07/2025 à Laboratoire Géotechnique **LCTP** portant sur le démarrage des travaux.
- Vu la première mise en demeure émise par le maitre d'ouvrage parues dans les quotidiens nationaux :
 Maghreb Info le 22/09/2025.
 Aliqtisadia news le 22/09/2025. Restée sans suite.
- Vu la deuxième mise en demeure avant résiliation émise par le maitre d'ouvrage parues dans les quotidiens nationaux :
 ENTRE NOUS le 15/10/2025.
 □□□□□□ le 15/10/2025 Restée sans suite.
- Vu l'absence total de l'laboratoire sur le Chantier.
- Vu le non-respect de l'entreprise des consignes et recommandations édictés sur la première et la deuxième mise en demeure et la deuxième mise en demeure avant résiliation sur les divers procès-verbaux de chantier.

DÉCIDE EST RESILIE AUX TORTS EXCLUSIFS Le marché N°99/DRAO/2025 et 98/DRAO/2025 et 93/DRAO/2025 en date du 14/07/2025 relatif à **L'étude géotechnique de l'assiette des projets 1000 site 01-1000 site 02-1000 site 03 logements en tous corps d'état TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergerie y compris les travaux de viabilisation <<réseaux tertiaire>> sis à sidi AMER Wilaya de TIPAZA.**

Le Jeune Indépendant **du 09/12/2025 / ANEP 2516038389**

Lunettes connectées : Snap envoie un signal fort avec ses dernières mises à jour IA

Créer des Lenses amusantes est désormais plus facile, et ils seront disponibles pour les Specs dès leur lancement l'année prochaine.



Snap, présent dans le secteur des lunettes connectées depuis plus de dix ans, se prépare à lancer en 2026 les Specs, sa première paire de lunettes de réalité augmentée utilisant l'IA.
Cette semaine, lors du Lens Fest 2025, l'entreprise a introduit des mises à jour qui offriront des expériences uniques sur Snapchat, Spectacles et, à terme, ses prochaines lunettes connectées.
Snap a simplifié la création des Lenses (expériences de réalité augmentée disponibles sur Snapchat), des Spectacles (lunettes de réalité augmentée pour développeurs de Snap) et du Camera Kit (le SDK multiplateforme de Snap pour l'intégration d'expériences de réalité augmentée sur iOS, Android et applications web), pour des expériences plus captivantes et plus réalistes.

Comment Snap veut monétiser la réalité augmentée

Vous pouvez désormais créer de nouveaux Lenses Dans Lens Studio, les développeurs peuvent désormais utiliser Realistic StyleGen pour créer des scènes avec un ajustement, une texture, un éclairage et une perspective réalistes. De même, l'entreprise a souligné que la nouvelle version de FaceML offre aux développeurs un meilleur contrôle des caractéristiques humaines, notamment la chevelure, la géométrie du visage et l'expression, lors de la création de Lenses.
D'autres améliorations incluent des objectifs selfie classiques avec un placement AR amélioré, un nouvel éditeur qui facilite la création d'effets de visage tels que le maquillage et les paillettes, et des clips AI, qui permettent aux utilisateurs de créer des objectifs image-vidéo.
Lens Studio AI simplifie également la création de Lenses, permettant aux utilisateurs de décrire le produit final souhaité et de laisser le codage et le débogage à l'IA. Lens Studio AI peut également suggérer des ressources et fournir des guides étape par étape. Un nouveau framework Blocks, disponible dans Lens Studio AI, permet aux utilisateurs de développer directement sur la plateforme grâce à des composants modulaires compatibles avec la réalité augmentée. Les Blocks créés peuvent ensuite être conservés privés ou publiés. Pour une création mobile, les mises à jour de Lens Studio sont disponibles sur mobile et web, tout comme Blocks et l'outil de création par chat.
Snap étend également ses récompenses Lens Creator avec les paiements Lens+, qui permettent aux créateurs de gagner de l'argent en fonction de l'engagement avec leurs Lenses, qu'il s'agisse de jeux, d'expériences IA, d'effets ou d'autres contenus.

Specs et Spectacles

Tous les Lenses créés aujourd'hui seront disponibles sur les Specs, dont le lancement est prévu l'année prochaine.
Il y a un mois, Snap a lancé Snap OS 2.0, le système qui sous-tend actuellement ses Spectacles et qui fonctionnera également sur les Specs dès leur sortie.
Parmi les nouveautés, citons un navigateur Spectacles repensé avec un nouveau design minimaliste, un nouvel écran d'accueil avec widgets et favoris, et des expériences de réalité augmentée depuis n'importe quel site web compatible WebXR.
S'appuyant sur Snap OS 2.0, Snap a lancé le Mode Voyage, qui permet aux utilisateurs de découvrir la réalité augmentée en déplacement, et EyeConnect, qui permet de découvrir des Lenses colocalisées simplement en regardant la personne à côté d'eux.
Parmi les autres annonces, citons Snap Cloud, qui fournit aux développeurs l'infrastructure nécessaire pour créer des Lenses, avec des API instantanées, un stockage sécurisé, et bien plus encore.

Une startup américaine soutenue par NVIDIA pose les fondations d'un centre de données IA plus économe



LA STARTUP Poolside, appuyée par NVIDIA, s'allie à CoreWeave pour ériger un complexe de centres de données de 2 GW dans l'ouest du Texas.
Poolside et CoreWeave posent les bases d'une nouvelle génération de centres de données. Selon le Wall Street Journal, les deux entreprises américaines ont lancé le « Horizon Project », une initiative visant à construire un pôle d'IA économe en énergie.Le site choisi, d'une superficie de près de 2 millions de mètres carrés — l'équivalent de deux tiers de Central Park à New York — accueillera à terme une infrastructure informatique d'une capacité de 2 gigawatts. Situé dans la plus grande région productrice de gaz des États-Unis, le complexe tirera parti d'une ressource énergétique abondante : le gaz naturel local, utilisé directement pour alimenter les serveurs en électricité. L'ambition du projet est claire : construire un écosystème complet, de la production d'énergie au calcul IA, en réduisant au maximum les pertes liées à la transmission électrique. « La clé de la compétitivité dans le domaine des infrastructures d'IA ne réside pas dans la capacité énergétique, mais dans la rapidité de construction de véritables centres de données », a déclaré Isokant, cofondateur de Poolside. « Le véritable obstacle auquel notre secteur est confronté est la rapidité de la construction physique. »

Une alliance stratégique avec CoreWeave et NVIDIA

Soutenue financièrement par NVIDIA, Poolside s'appuie sur CoreWeave pour fournir les ressources de calcul nécessaires. Dès décembre, Poolside prévoit d'exploiter les GPU NVIDIA via l'infrastructure de CoreWeave, avant d'étendre progressivement la capacité du site.
Le plan de déploiement se fera en plusieurs phases : la première, d'une puissance de 250 mégawatts, devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année prochaine. Une seconde phase, déjà à l'étude, portera cette capacité à 500 MW, avec pour objectif final d'atteindre 2 GW — soit l'équivalent de la consommation électrique d'une grande métropole.
CoreWeave, acteur majeur du cloud spécialisé dans le calcul haute performance, participe au projet à la fois comme locataire et comme client stratégique. Cette synergie illustre la montée en puissance des infrastructures dédiées à l'IA générative, dont les besoins énergétiques explosent.

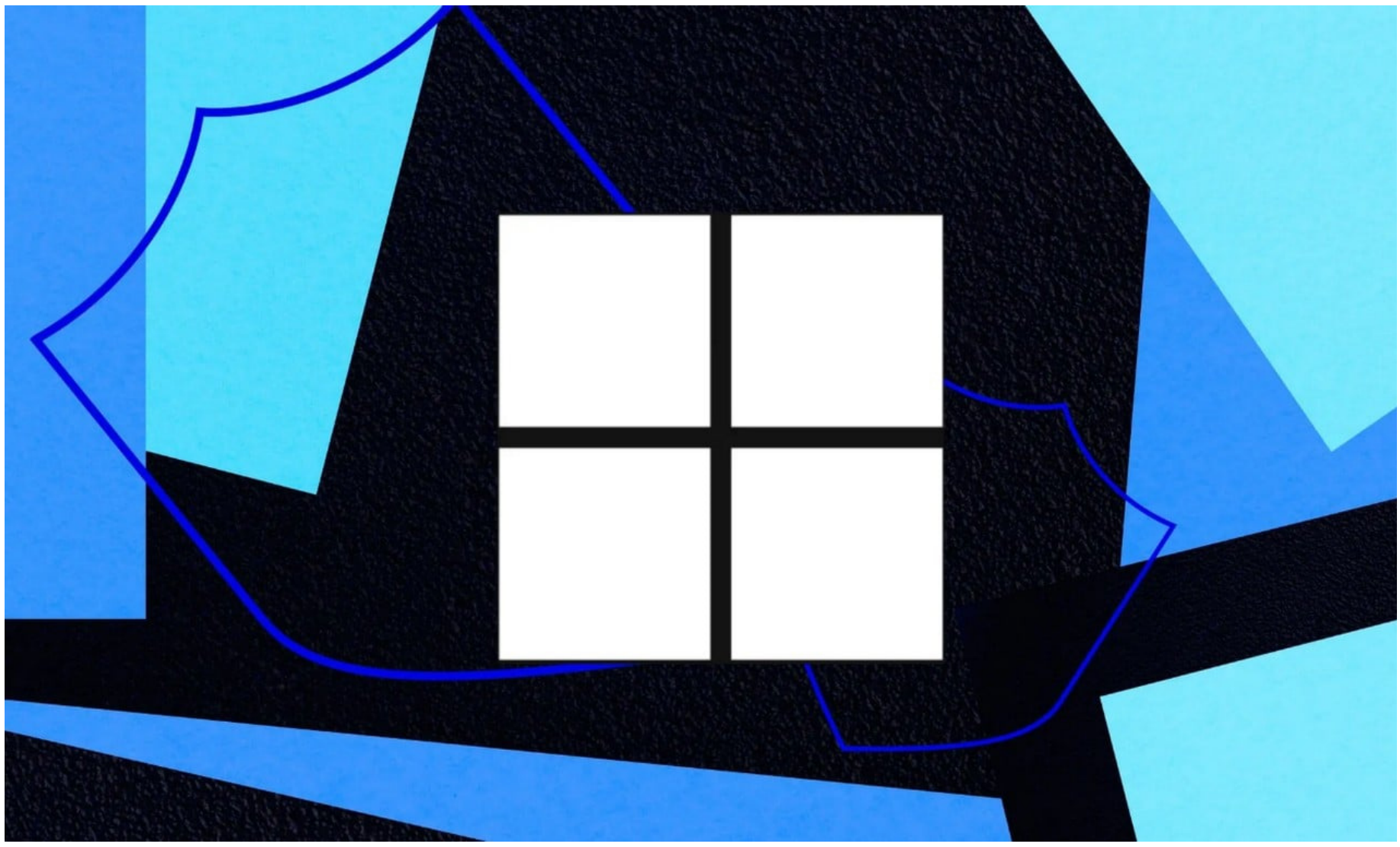
Un financement d'envergure

Pour mener à bien cette vision, Poolside cherche à lever près de 2 milliards de dollars, visant une valorisation d'environ 14 milliards. L'entreprise avait déjà récolté 500 millions de dollars l'an dernier, avec la participation de NVIDIA en tant qu'investisseur stratégique.
Le projet Horizon s'inscrit dans une tendance plus large : celle de la décentralisation des centres de données vers des régions où l'énergie est disponible et bon marché. L'ouest du Texas, riche en gaz naturel et en surfaces exploitables, devient ainsi une terre d'accueil idéale pour les acteurs de l'intelligence artificielle à grande échelle.

Vers une infrastructure IA autosuffisante

Au-delà de la puissance brute, l'objectif de Poolside et CoreWeave est d'établir un modèle durable et réplicable : un cluster de calcul capable de générer sa propre énergie, de réduire les coûts d'exploitation et d'augmenter la résilience du réseau.
Si le projet tient ses promesses, il pourrait marquer une nouvelle étape dans la conception des infrastructures cloud : plus vertes, plus rapides à déployer et plus proches des ressources énergétiques. Une approche qui séduit déjà les investisseurs du secteur, convaincus que l'ère des centres de données « autonomes » ne fait que commencer.

Face aux attaques ClickFix en plein essor, Microsoft alerte sur l'importance de la vigilance personnelle



Ces tactiques d'ingénierie sociale vous incitent à vous escroquer, et les méthodes anti-hameçonnage traditionnelles ne vous protégeront pas. Voici comment faire face.

Dans son dernier rapport sur la défense numérique, Microsoft prévient que les attaques d'ingénierie sociale ClickFix sont devenues une tactique favorite des cybercriminels pour accéder aux réseaux de leurs victimes.

En moyenne, Microsoft traite plus de 100 000 milliards de signaux chaque jour, bloque environ 4,5 millions de nouvelles tentatives de malware, analyse 5 milliards de courriels à la recherche de malwares et de phishing, et analyse environ 38 millions de détections de risques d'identité. L'éditeur dispose ainsi des données nécessaires pour fournir une vue d'ensemble complète des tendances, tactiques et techniques actuelles de la cybercriminalité.

La version 2025 du rapport annuel souligne l'augmentation des attaques exploitant l'IA, tout comme les tentatives d'extorsion et les infections par rançongiciel. Il convient de noter en particulier la technique d'ingénierie sociale appelée ClickFix.

Qu'est-ce que ClickFix ?

Depuis début 2024, Microsoft suit les tentatives d'utilisation de ClickFix et constate sa popularité croissante. Au cours de l'année écoulée, cette technique d'attaque a été largement adoptée. Elle vise à inciter les utilisateurs à escroquer ou à se mettre en danger en les poussant à lancer du code malveillant.

Cette technique d'ingénierie sociale peut être adaptée à divers scénarios d'accès, mais en général, ClickFix tente d'exploiter la résolution humaine des problèmes. De faux messages d'erreur, par exemple, peuvent demander aux utilisateurs de corriger un problème technique mineur en copiant-collant du code ou en exécutant des commandes sur leur système. Le véritable objectif de la requête est que les utilisateurs téléchargent eux-mêmes du code malveillant.

Par exemple, une campagne ClickFix, qui a duré plusieurs mois et a été détectée par Microsoft en 2024, a usurpé l'identité de Booking.com au plus fort des fêtes de fin d'année.

Les victimes recevaient des courriels d'hameçonnage semblant provenir de Booking.com.

Si le destinataire cliquait sur le lien, il était redirigé vers un site web affichant un faux CAPTCHA et des instructions pour copier-coller une commande dans une fenêtre d'exécution de Windows, secrètement ajoutée au presse-papiers par la page d'hameçonnage.

« ClickFix incite les utilisateurs à copier une commande, souvent intégrée dans une fausse fenêtre contextuelle, une fausse candidature ou un faux message d'assistance, et à la coller dans la boîte de dialogue d'exécution de Windows (Win + R) ou un terminal, qui exécute ensuite PowerShell ou mshta.exe », explique Microsoft. Ces commandes placent les charges malveillantes directement en mémoire, un processus propre et sans fichier souvent invisible pour les outils de sécurité traditionnels.

Taux d'attaques ClickFix en hausse

Selon Microsoft, ClickFix était la méthode d'accès initiale la plus fréquemment enregistrée via les notifications des experts Microsoft Defender au cours de l'année écoulée, « représentant 47 % des attaques ».

Les techniques ClickFix sont utilisées par les cybercriminels et les acteurs malveillants étatiques comme premier point d'accès aux chaînes d'attaque. Certaines des campagnes réussies suivies par Microsoft ont conduit au déploiement de rançongiciels, d'infostealers, de chevaux de Troie d'accès à distance (RAT) et de vers.

Les charges utiles incluent Lumma Stealer, XWorm, AsyncRAT, VenomRAT, Danabot et NetSupport RAT.

« Des campagnes réussies ont permis le vol d'identifiants, la mise en scène de logiciels malveillants et l'accès persistant en quelques frappes de clavier seulement », indique le rapport. Vol de données : les cyberattaques se multiplient - 7 façons de vous protéger et de protéger votre entreprise

En quoi ClickFix est-il préoccupant ?

Comme le souligne Microsoft, les utilisateurs sont incités à exécuter eux-mêmes des commandes malveillantes, et les mesures anti-hameçonnage traditionnelles n'offrent donc aucune protection. Or, lorsque l'on sait que 28 % des violations enregistrées l'année dernière sont dues à l'hameçonnage et à l'ingénierie sociale, cette tendance est inquiétante.

Ce qui distingue ClickFix de nombreuses autres techniques d'hameçonnage, ce n'est pas qu'il nécessite une interaction de l'utilisateur, on le retrouve dans les escroqueries courantes qui demandent à la victime de cliquer sur un lien suspect ou d'activer des macros, mais que l'action demandée semble anodine. Il s'agit en réalité d'une simple demande d'utiliser quelques raccourcis clavier pour résoudre un problème technique.

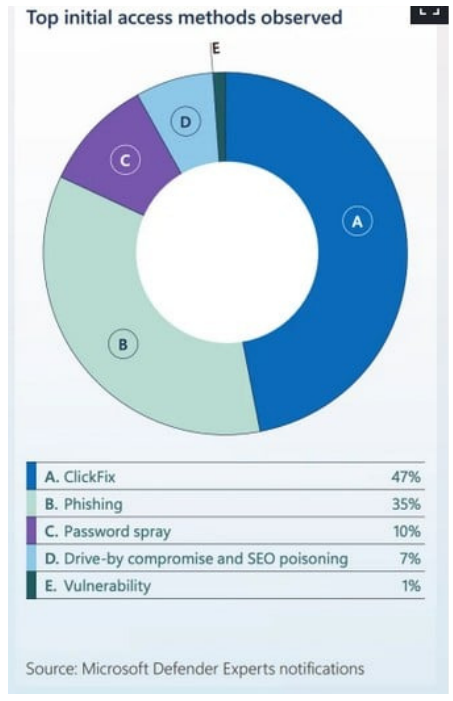
Comment me protéger contre les attaques ClickFix ?

Microsoft recommande aux organisations (et aux utilisateurs) de se concentrer sur un changement de comportement afin de réduire le risque d'être exploité par une première tentative d'accès ClickFix.

La sensibilisation est essentielle : il faut s'assurer que les individus comprennent que copier-coller des commandes, quelle que soit leur source, aussi légitime soit-elle, peut être tout aussi dangereux que de cliquer sur un lien suspect.

Le géant de Redmond recommande également aux organisations d'envisager la mise en œuvre de la journalisation PowerShell pour traquer les arnaques ClickFix potentielles.

Les activités du presse-papiers vers le terminal doivent être surveillées. L'utilisation de systèmes de renforcement du navigateur et de détection contextuelle peut également contribuer à détecter les activités suspectes avant qu'une attaque ClickFix ne réussisse.



A RETENIR

-La tactique d'ingénierie sociale ClickFix gagne en popularité.

-Microsoft constate que cette méthode est enregistrée dans 47 % des attaques.

-Les protections traditionnelles contre le phishing ne fonctionneront pas. Changer de comportement, oui.

La plus longue série de victoires en casino a permis à un homme de transformer 50 dollars en 40 millions de dollars en 2 ans !



Et cet homme est vite devenu une légende dans le monde du casino, il s'agit du grec Anargyros Karabourniotis, plus connu sous le nom d'Archie Karas. Il est aujourd'hui considéré comme le plus grand gambleur de tous les temps, un des plus chanceux aussi, et son histoire est proprement édifiante.

Son histoire commence à la descente de son bateau, en provenance de Grèce, où il rejoint Los Angeles. Là, il apprendra à jouer au poker et se révèlera être un joueur très doué. Grâce à une stratégie agressive, il arrivera à se faire un petit pactole de 2 millions de dollars. Malheureusement, il se frottera ensuite à des joueurs plus expérimentés, sur des tables avec de grosses sommes en jeu, qui lui feront perdre tous ses gains, si ce n'est un billet de 50 dollars qu'il trouva roulé en boule au fond de sa poche. Loin d'être démoralisé, il choisit de tenter d'aller faire fructifier son maigre butin à Las Vegas. Et c'est là qu'il écrira une des plus improbables pages de l'histoire du jeu.

Archie commencera son aventure sur des tables de poker à petite mise, au Mirage, jouant au razz, où son indéniable talent pour le jeu lui permettra de gagner plusieurs dizaines de milliers de dollars. Puis c'est au billard, autre jeu qu'il maîtrise à la perfection, qu'il continuera son ascension jusqu'à atteindre son premier million de dollars. Il retourne alors sur les tables de poker, mais cette fois au Binion's Horseshoe, et avec des sommes beaucoup plus importantes. Il y gagnera 3 nouveaux millions de dollars.

Puis, avec cette somme importante dans les poches, il attendra, assis à sa table de poker, d'éventuels compétiteurs. Et ce furent les meilleurs joueurs de poker du monde qui vinrent l'affronter, tels que Stu Ungar, 3 fois vainqueur des World Series of Poker, ou Chip Reese, considéré comme le meilleur joueur en Cash game, et Johnny Chan. La plupart du temps suivant les règles du razz, mais parfois aussi en 7-card stud, Archie triomphera de tous ses adversaires grâce à une tactique magistrale et un sang-froid incroyable, n'ayant jamais peur de miser tout son argent d'un coup. En seulement 6 mois, il transforma ses 50 dollars en 17 millions de dollars. Mais sa réussite en poker fut tellement grande que plus personne ne voulut jouer contre lui, ainsi Archie Karas dut trouver un autre jeu pour continuer sa série victorieuse, et il se tourna vers le craps. Mais là où le poker est un jeu où la stratégie et la position de chip-leader sont importantes, le craps n'est avant tout que de la chance.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Cet homme a le nom le plus long du monde, il faut 20 minutes pour le prononcer

Laurence Watkins, un Néo-Zélandais de 60 ans, est devenu l'heureux détenteur du record du monde du Guinness des records du nom le plus long, le 7 octobre 2025. Il faut une vingtaine de minutes pour lire les 2 253 mots qui le composent…

Une vingtaine de minutes. C'est le temps qu'il faut pour lire le nom complet de Laurence Watkins, détenteur du record du monde du nom le plus long. Au total, celui-ci ne comporte pas moins de 2 253 mots. Du jamais vu. Mais ce record ne doit à vrai dire rien au hasard…

Cet agent de sécurité à la retraite, originaire d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, voulait en effet à tout prix ajouter une belle ligne sur son CV. Mais comment ? Un jour, sa lecture du Guinness des records lui a donné des idées. Faute de ne pas trouver, chez lui, de talent ou de particularité qui lui permettrait de se faire une petite place dans les colonnes de ce livre de référence, il a entrepris de devenir l'homme dont le nom est le plus long du monde.

Basil Brush, renard télévisé

Or, né en 1965, Laurence Watkins a passé une bonne partie de sa jeunesse à s'extasier devant l'émission « Ripley's Believe It or Not ! ».

Un programme télévisé qui présentait des faits extraordinaires sur des personnes, des lieux ou des événements. Il nourrit donc depuis toujours, en réalité, cette ambition d'inscrire son nom dans la liste des records du monde.

Il a ainsi déclaré à CNN avoir toujours « été impressionné par ces détenteurs de records : l'homme le plus rapide, le plus grand, le plus fort du monde. Des gens avec les cheveux les plus longs du monde, les ongles les plus longs ».

Alors, par manque d'équipements technologiques, il décide de payer quelqu'un pour taper une liste de noms pour lui, en 1990. Un processus long. Très long. À l'époque, il travaillait dans une bibliothèque municipale. Une expérience qui lui a permis de choisir différents noms dans des livres.

Selon CNN , il se serait inspiré de noms latins et du vieil anglais, mais aussi de personnages célèbres, comme Basil Brush, renard iconique de la télévision britannique. Il a également ajouté des noms samoans, suggérés par ses amis, trois noms japonais et deux noms chinois, dont « Xiao », qu'il a orthographié « Shal ». Sans oublier Gaylord, gymnaste américain médaillé d'or olympique de 1984.

Sept pages sur son acte de naissance

En 1990, il soumet une première demande de changement de nom au tribunal de district d'Auckland. D'abord acceptée, sa demande a ensuite été rejetée par le greffier général. Mais Laurence Watkins n'a pas baissé les bras. Il fait le choix de porter son affaire devant la Haute Cour de Nouvelle-Zélande, qui finit par lui donner raison. Aujourd'hui, à 60 ans, son nom complet remplit sept pages sur son acte de naissance.

Et s'il veut voyager, tout se complique. « Avec les passeports numériques, mon nouveau passeport affiche simplement mon nom abrégé et indique que j'en ai 2 249 autres sur la page des observations, raconte-t-il à CNN. Mais si je voyage, je dois quand même emporter une copie de mon acte de naissance avec moi au cas où quelqu'un demanderait à le voir. »

Fier de cet accomplissement, Laurence Watkins reste pour autant perplexe. Au Guinness des records , il confie sa déception, vis-à-vis du public. « Généralement, les gens ont du mal à me comprendre lorsque je révèle le nombre de noms que je possède. » Dans The Mirror , il ajoute : « Je constate qu'ils ne partagent pas mon enthousiasme. Je ne devrais pas m'attendre à ce que ce soit le cas, car cela ne concerne pas les autres, mais c'est quand même un peu décevant. »

Des lois qui encadrent

Depuis, la législation néo-zélandaise a bien changé. Désormais, il est interdit aux citoyens d'adopter des noms qui incluent des titres ou des grades officiels, des termes offensants, des chiffres, des symboles ou tout terme qui comporte plus de 70 caractères. D'autres pays ont également des lois qui encadrent les noms et prénoms.

En Islande, par exemple, personne ne peut avoir plus de trois prénoms. Au Portugal, les parents doivent choisir parmi une liste de prénoms pré-approuvés.

Au Danemark, c'est la même histoire, et en Suède, les prénoms doivent être acceptés par l'administration fiscale, qui peut rejeter ceux qui présentent une offense. Ainsi, Laurence Watkins a de belles années devant lui avec ce record qui semble indétrônable. Et le Néo-Zélandais, qui continue de se faire appeler Laurence Watkins, n'a en tout cas jamais modifié, son seul et unique nom de famille.

Texas Du matériel de la NASA atterrit dans une ferme

Des images publiées sur les réseaux sociaux montrent de l'équipement de la NASA atterrir dans la ferme familiale d'Ann Vincent Walter, au Texas.

Ann Vincent Walter dit avoir immédiatement appelé le bureau du shérif du comté de Hale. Celui-ci avait été auparavant contacté par la NASA qui recherchait l'équipement disparu.

Le matériel avait été lancé depuis le Columbia Scientific Balloon Facility à Fort Sumner, au Nouveau-Mexique. Le vent l'aurait fait dévier de sa trajectoire.





Découverte d'une matière mystérieuse sous les glaciers du Groenland: les prévisions de montée des eaux remises en cause?



Une expédition scientifique au Groenland tente de percer le mystère d'une matière opaque sous les glaciers, révélant ainsi un potentiel bouleversement des projections concernant la montée des eaux.

Responsable scientifique d'une expédition autour du glacier Kangerlussuup, dans l'ouest du Groenland, la professeure Ginny Catania, de l'université du Texas, a les yeux rivés aux écrans de la salle de contrôle du navire de recherche Celtic Explorer. Le sonar du sous-marin NUI (Nereid Under Ice) révèle, en direct, une vaste caverne sous-marine. Un monde inconnu à explorer… mais il faut déjà passer à la suite.

Présents à bord, nos confrères du Guardian insistent sur le caractère périlleux de la mission. Pas tant pour les chercheurs eux-mêmes, mais pour le sous-marin. Sous le glacier, l'appareil – valant plusieurs millions de dollars – se trouve en effet dans l'incapacité de remonter à la surface en cas de problème.

Victor Naklicki, le pilote, explique comment il manipule délicatement le bras du robot, relié au navire par un câble de fibre optique "de l'épaisseur d'un cheveu", tout en dirigeant sa trajectoire… sans visibilité ! "C'est comme si vous conduisiez dans le blizzard à Buffalo, dans l'État de New York, tout en faisant de l'origami sur le siège arrière, alors que la voiture roule à 100 kilomètres à l'heure", compare l'ingénieur. Le prix à payer, selon lui, pour "collecter des données qui n'ont jamais été collectées auparavant."

DES AMAS DE ROCHES POURRAIENT-ILS MODIFIER LES ESTIMATIONS DE LA HAUSSE DU NIVEAU DES MERS ?

Personne, en effet, ne s'était jamais aventuré à moins de 500 mètres des sédiments qui s'accumulent au pied du glacier afin d'y prélever des carottes, c'est-à-dire des échantillons. Et pour cause ! De "violents courants sous-marins" d'eau de fonte jaillissent de la base du géant, et la visibilité sous la surface est "pratiquement nulle" en raison d'un torrent de boue et de sable. Un véritable "maelström."

Or, faute de pouvoir examiner de près la "zone infernale" où se rencontrent les puissants glaciers, la roche et l'océan, les scientifiques n'ont jamais pu confirmer leur hypothèse. À savoir, la possibilité que les énormes monticules de roches s'accumulant devant certains glaciers puissent en fait isoler ceux-ci vis-à-vis des océans qui se réchauffent, jouant ainsi le rôle de "ralentisseurs".

La mission pourrait par conséquent aboutir à la "résolution d'un mystère susceptible de changer la compréhension de l'impact à long terme le plus profond de la crise climatique : la hausse du niveau des mers", souligne le Guardian. Car les glaciers se désintègrent, et la vitesse d'accélération de ce phénomène "affecte directement un milliard de personnes dans les grandes villes côtières du monde."

RETARDER UN "RECUL CATASTROPHIQUE"

L'effondrement de la calotte glaciaire du Groenland entraînerait une hausse potentielle du niveau des mers de 7 mètres, redessinant entièrement la carte du monde. D'où l'importance de disposer de modèles de prévision les plus fiables possibles. Et donc, de tenir compte de la présence de ces "ralentisseurs", si toutefois leur rôle est avéré. Le Pr Sean Gulick, coresponsable scientifique de l'expédition, précise : "Nous savons que dans ces systèmes, il y a des points de basculement. Mais si un glacier crée un important amas de sédiments, il pourrait retarder le recul catastrophique qui inquiète le plus les gens. Ces glaciers de l'ouest du Groenland sont particulièrement importants car ils sont alimentés directement par la calotte glaciaire."

Ces glaciers sont sur la ligne de front dans la bataille entre l'océan qui se réchauffe et la glace. Néanmoins, une partie de la hausse du niveau des mers est déjà inévitable, prévient Ginny Catania. "Nous devons impérativement nous préparer à l'inondation des côtes, car elle est imminente. Nous ne savons pas quand, et nous devrons certainement répondre à cette question, mais nous n'avons que peu de projets de planification sur de nombreux littoraux, en particulier dans les nombreux pays qui ne sont pas riches et qui vont être complètement inondés."

Un stockage à toute épreuve: une nouvelle batterie ultra-robuste pour les véhicules électriques

UN NOUVEAU type de batterie avec un système à double gradient, lui permettant de conserver 98 % de sa capacité de stockage même après 500 cycles de charge, vient d'être breveté par des chercheurs américains.

Des chercheurs du laboratoire national d'Argonne (Illinois), affilié au ministère américain de l'Énergie (DOE), ont récemment fait une découverte significative dans le domaine de la technologie des batteries lithium-ion. Leur nouvelle conception de cathode, l'électrode indispensable au fonctionnement des batteries, intègre un système à double gradient, qui promet d'améliorer leur performance tout en réduisant les coûts.

"L'équipe a affiné la composition du nickel, du manganèse et du cobalt dans les



particules de la cathode afin d'exploiter au mieux les caractéristiques bénéfiques de ces métaux", indique un communiqué de presse, relayé par le site Interesting Engineering.

Cette innovation pourrait jouer un rôle clé dans l'accélération de l'adoption des véhicules électriques (VE) et du stockage d'énergie sur le réseau électrique.

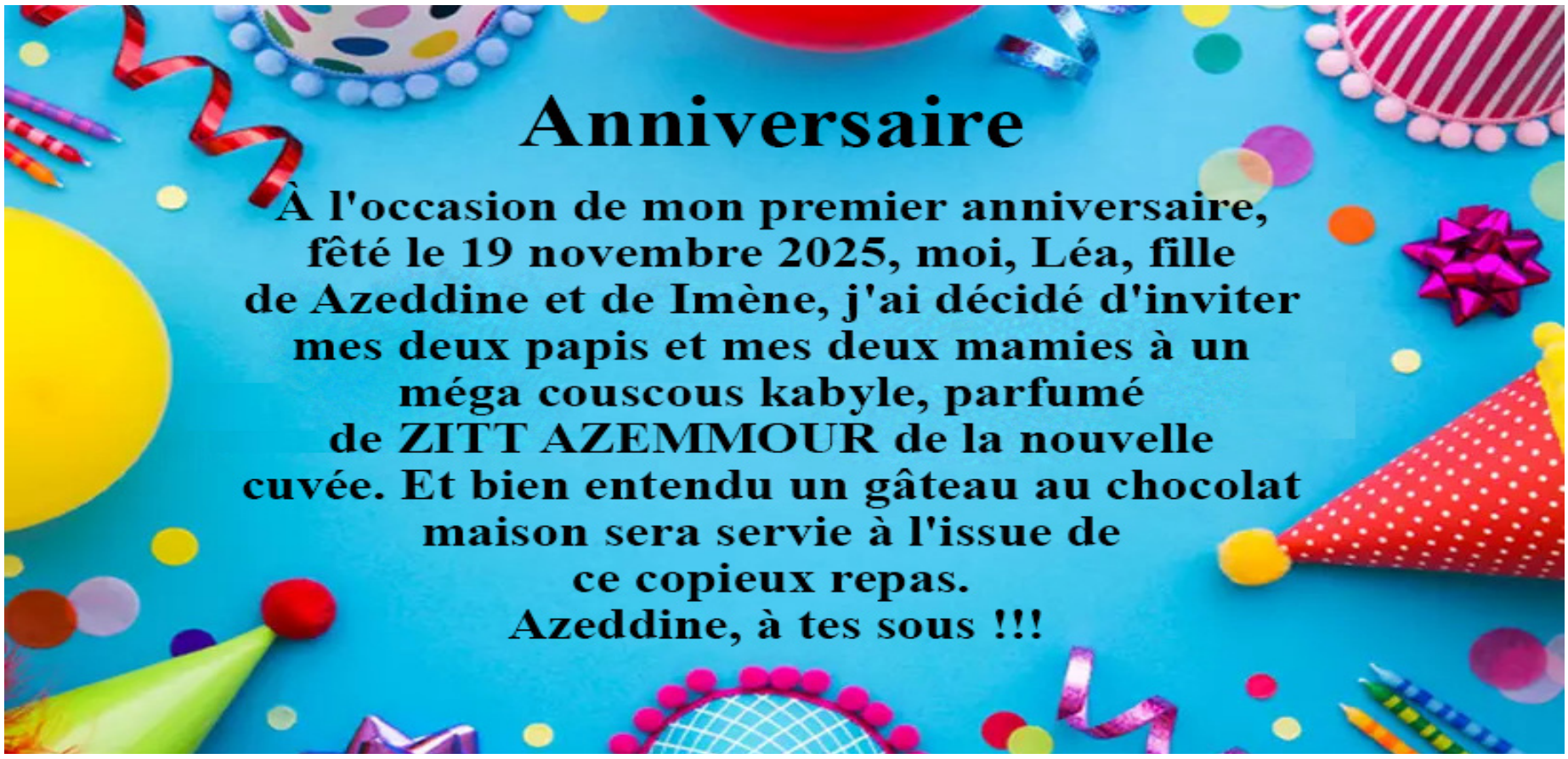
Chargée et déchargée 500 fois

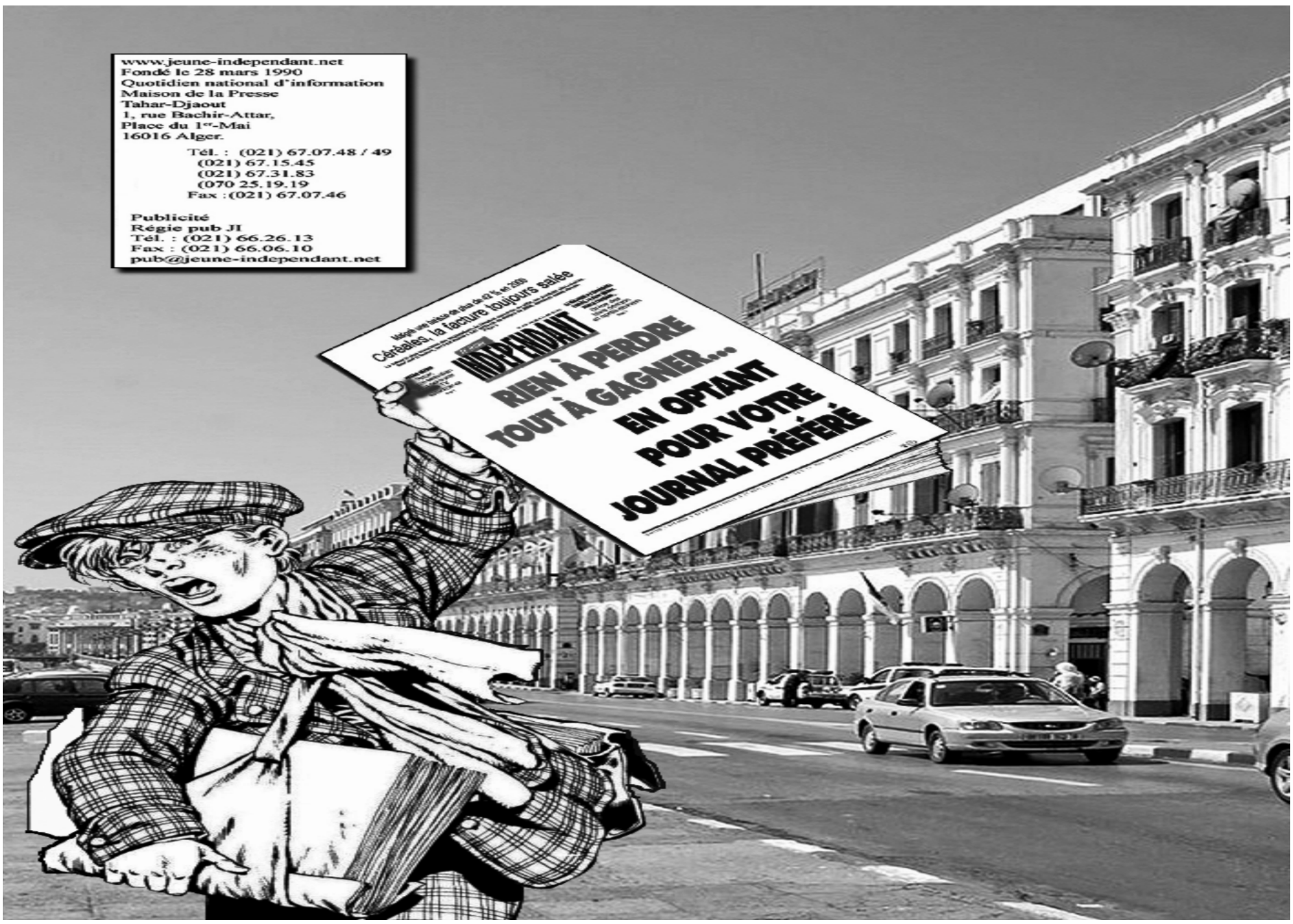
En combinant des structures différentes, cette approche unique offre plusieurs avantages. D'abord, la surface désordonnée des particules aide à améliorer la stabilité et à éviter les fissures, un problème courant dans les batteries qui fonctionnent à haute tension. En même temps, le cœur ordonné des particules permet un bon transport des ions lithium, ce qui est crucial pour charger et décharger rapidement. Comme l'explique Khalil Amine, responsable du pôle Technologie des batteries d'Argonne, "pour que les véhicules électriques remplacent les voitures à essence, les batteries doivent pouvoir fonctionner à des tensions plus élevées afin de fournir plus d'énergie et de prolonger leur autonomie".

Pour confirmer l'efficacité de cette nouvelle cathode, les chercheurs ont réalisé une série exhaustive de tests, incluant des expériences utilisant des rayons X et des électrons. Ces tests, menés dans diverses installations du DOE, ont validé la supériorité de la cathode à double gradient, montrant qu'elle maintenait une stabilité structurelle et chimique impressionnante même à haute tension. "Après avoir été chargée et déchargée 500 fois, le matériau n'a perdu qu'environ 2 % de sa capacité de stockage", précise le communiqué de presse.

La concentration de cobalt drastiquement réduite

Une autre avancée importante concerne la réduction de la quantité de cobalt nécessaire dans la cathode. Ce métal, souvent associé à des pratiques minières nocives pour l'environnement, est traditionnellement utilisé à des concentrations élevées. La nouvelle conception proposée réduit à moins de 2 % la concentration de cobalt à l'intérieur des particules, contre 10 à 20 % dans les compositions précédentes. Le rapport mentionne même l'objectif futur de diminuer cette teneur à 1 %, ce qui contribuera à rendre les batteries encore plus écologiques. En outre, cette nouvelle conception de la cathode offre une meilleure résistance à la chaleur, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité des opérations à haute tension.





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'amyotrophie spinale est une maladie génétique musculaire qui touche principalement les bébés et les enfants, et rarement l'adulte. La maladie est causée par une mutation d'un gène. Plusieurs formes existent selon le muscle touché : proximale, distale, bulbo-spinale. Symptômes, espérance de vie...



Amyotrophie spinale : cause, types, espérance de vie

Définition : qu'est-ce qu'une amyotrophie spinale ?
L'amyotrophie spinale est une maladie génétique qui touche les motoneurones, c'est-à-dire les cellules nerveuses qui contrôlent les muscles. "En l'absence de ces motoneurones, la maladie se développe et engendre une faiblesse musculaire voire la fonte des muscles", souligne le Dr Talal Mahfouz. Cette maladie peut débuter à la naissance, pendant l'enfance ou à l'âge adulte. Il existe trois formes d'amyotrophie spinale selon les muscles touchés :

L'amyotrophie spinale proximale
L'amyotrophie spinale distale
L'amyotrophie bulbo-spinale

Qu'est-ce que l'amyotrophie spinale proximale ?
Cette amyotrophie touche d'abord les muscles proximaux, c'est-à-dire les muscles proches du tronc comme ceux des épaules et des hanches. Elle est due à des délétions homozygotes du gène SMN1 codant la protéine de survie du motoneurone SMN. "Un second gène SMN2 a aussi été identifié. Il ne contribue à produire que 10% de la protéine SMN complète. Bien qu'il y ait des variations, l'amyotrophie est d'autant moins sévère que le nombre de copies du gène SMN2 est élevé. Les patients ayant trois ou quatre copies ont plus souvent une amyotrophie de type 3 ou 4 qu'une amyotrophie de type 1 (voir ci-dessous). Cela influence la sévérité de la maladie."

Qu'est-ce que l'amyotrophie spinale distale ?
L'amyotrophie spinale distale atteint les muscles distaux, c'est-à-dire les muscles éloignés du tronc comme les extrémités (mains et pieds), également due à une délétion du gène SMN1. "La majorité des amyotrophies spinales distales se manifeste par une faiblesse musculaire des muscles de la jambe et de la cheville. C'est pourquoi les médecins parlent aussi d'amyotrophies tibio-péronières", explique le Dr Mahfouz.

Qu'est-ce que l'amyotrophie bulbo-spinale ?
L'amyotrophie bulbo-spinale touche les muscles bulbaires, c'est-à-dire les muscles du visage et de la gorge. C'est le cas dans la maladie de Kennedy par exemple.

Quelle est la cause d'une amyotrophie spinale ?
L'amyotrophie spinale est due à une mutation du gène SMN1 localisé sur le chromosome 5. Ces mutations sont la source d'une dégénérescence des cellules nerveuses que l'on trouve dans la moelle épinière : les motoneurones. Celles-ci commandent les mouvements musculaires. Lors d'une amyotrophie spinale, les nerfs moteurs sont touchés et disparaissent. Ainsi les muscles s'atrophient, empêchant les mouvements d'être bien exécutés.

Combien de cas chez l'adulte ?
L'amyotrophie spinale de type 4, rencontrée chez l'adulte, serait assez rare et toucherait environ une personne sur 300 000.

Combien de cas chez l'enfant ?
L'amyotrophie spinale infantile (type 1, 2 et 3) toucherait 6 000 à 10 000 enfants à la naissance. Il y aurait en France environ 120 nouveaux cas d'amyotrophie spinale par an et il y aurait entre 1 500 et 2 500 personnes malades, tous types confondus.

Quels sont les symptômes d'une amyotrophie spinale ?
Pour l'essentiel, les symptômes d'une amyotrophie spinale sont :

Une faiblesse musculaire
Un manque de réflexes
Des difficultés de déglutition
Des difficultés de respiration
Une impossibilité à ramper ou marcher.
Quels sont les différents types d'amyotrophie spinale ?
Il existe quatre types d'amyotrophie spinale.

► Le type 1 appelé amyotrophie spinale infantile ou maladie de Werdnig-Hoffman. Cette forme atteint le bébé dès la naissance.

► Le type 2, forme intermédiaire de la maladie de Dubowitz, atteint le bébé entre 6 et 18 mois.

► Le type 3, appelé forme juvénile ou maladie de Wohlfart-Kugerlberg-Welander, débute entre l'âge de 18 et de 24 mois. "On découvre souvent la maladie lors de l'acquisition de la marche."

► Le type 4 est, à l'inverse des trois autres types, une forme d'amyotrophie spinale qui touche l'adulte. Dans ce cas, la maladie progresse plus lentement.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une amyotrophie spinale ?
Le diagnostic de la forme d'amyotrophie repose sur "les antécédents et l'examen clinique et peut être confirmé par l'examen génétique. Un examen électromyographique et une biopsie musculaire peuvent aussi être réalisés."

Traitement : peut-on soigner une amyotrophie spinale ?
"Il n'existe malheureusement pas encore de traitement pour soigner l'amyotrophie spinale. En revanche, la kinésithérapie et la balnéothérapie peuvent être utiles pour soulager le patient".

Quelle espérance de vie en cas d'amyotrophie spinale ?
Les amyotrophies de types 1 et 2 réduisent considérablement l'espérance de vie des enfants dont la mort survient souvent à cause d'une insuffisance respiratoire. Les personnes souffrant d'une amyotrophie de type 3 peuvent avoir une espérance de vie normale mais cela dépend beaucoup du développement des difficultés respiratoires. Enfin, pour l'amyotrophie spinale de type 4, l'espérance de vie ne serait pas réduite.

Révulsion oculaire : les causes des yeux révulsés ?

LA RÉVULSION oculaire est un mouvement involontaire et incontrôlable des yeux. Ceux-ci deviennent alors complètement blancs. Elle survient souvent lors d'une crise tonico-clonique, une certaine forme d'épilepsie. Quelles sont les causes possibles ?
Définition : c'est quoi une révulsion oculaire ?
La révulsion oculaire est un mouvement involontaire et incontrôlable des yeux. Ceux-ci deviennent alors complètement blancs. "La plupart du temps, ce phénomène survient lors d'une crise tonico-clonique, une forme d'épilepsie généralisée", souligne le Dr Talal Mahfouz, neurologue.

Causes : pourquoi les yeux se révulsent ?
La révulsion oculaire provient d'une "mauvaise coordination des neurones dans le cortex cérébral", explique le Dr Talal Mahfouz. La plupart du temps, ce phénomène intervient lors d'une crise appelée tonico-clonique, une forme d'épilepsie. Cette activité anormale des principaux neurones du cerveau peut se limiter à une seule partie du cerveau - on parle alors de crise focale – ou aux deux hémisphères du cerveau – on parle alors de crise généralisée. "Les crises généralisées sont divisées en deux parties : le petit mal et le grand mal." Les crises tonico-clonique font partie du grand mal. La phase tonique dure environ 30 secondes et présente notamment des convulsions et une révulsion oculaire.
Puis la phase clonique dure entre 30 secondes et 3 minutes et entraîne un relâchement musculaire et des secousses plus espacées mais brusques. La révulsion oculaire n'apparaît que chez les personnes touchées par cette forme d'épilepsie et non en cas de crises focales. "D'autres causes peuvent entraîner une révulsion oculaire comme des tics nerveux, des spasmes ou des blépharospasmes : secousses musculaires de la face pouvant entraîner une paralysie faciale périphérique", assure le neurologue.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DIRCTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
N.I.F 99.33.00.19.10.94.26

AVIS D'ATTRBUTION PROVISOIRE D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL
N° 22 /D.J.S/2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 247/15 du16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et délégations de service public la direction de la jeunesse et des sport de la wilaya de Ouargla informe que l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal ouvert N°22/D.J.S/2025 relatif au projet REALISATION DE DEUX PISCINES DE PROXIMITE A OUARGLA LOT01: REALISATION D'UNE PISCINES DE PROXIMITE LOT A HAI BOUZID LOT B:C.E.S LOT02: REALISATION D'UNE PISCINES DE PROXIMITE A HAI EL-NASR (GROS ŒUVRES ET C.E.S)

Paru dans les quotidiens nationaux a journal le jeune indépendant En Français le 15/09/2025 journal el djanoub el kabir En Arabe le 18/09/2025 après l'évaluation des offres vis-à-vis les critères d'évaluation mentionnés au cahier des charges résultats ont été comme suite:

N°	L'entreprise	Projet	Montant en TTC DA	Délai de la réalisation	Note	Obs
1	EURL DESETECH Nettari Sami	REALISATION DE DEUX PISCINES DE PROXIMITE A OUARGLA LOT01: REALISATION D'UNE PISCINES DE PROXIMITE LOT A BOUZID(LOT B:C.E.S)HAI	52.953.810.00	03 Mois	72.50	Qualifier
2	Entreprise de travaux de bâtiment - zatout Abdelbaki	LOT02: REALISATION D'UNE PISCINES DE PROXIMITE A HAI EL-NASR (GROS ŒUVRES ET C.E.S)	159.470.719.52	16 Mois	84.75	Qualifier

Note:

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 247/15 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opère peut introduire un recours dans les 10 jours a compter de la première parution de cet avis dans la presse auprès de commission de marchés publics compétentes.

Le Jeune Indépendant **du 09/12/2025 / ANEP 2530006724**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°02/2025

Conformément aux dispositions de la lois n° 12/23 du 15 aout 2023, et des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du services public, La Direction de la pêche et de l'aquaculture de la Wilaya de Boumerdès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N° 02/2025 lancé le 13/11/2025 dans les quotidiens nationaux pour les **Travaux de réhabilitation et de rénovation de siège administratif et des trois antennes de pêche Dellys, Djinet et Zemmouri.**

Lot N°01: Travaux de réhabilitation et de rénovation de siège administratif.

l'évaluation des offres a abouti à l'attribution provisoire du marché, comme indiqué dans le tableau ci-après :

SOUMISSIONNAIRE RETENU	MONTANT DE L'OFFRE	DELAI DE REALISATION	Critères de choix
ETBPH/TCE TALAHARI Mourad	*9.998.915 ,50* DA	*75 jours*	Offre moine disante

Il est permis à tous les soumissionnaires souhaitant consulter les détails de leurs offres de se rapprocher de la direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Boumerdes dans un délai maximal de trois(03) jours à compter de la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 09/12/2025 / ANEP 2516038255**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE BERRIANE
COMMUNE DE BERRIANE

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale, annonce l'ouverture d'un concours sur titre externe pour l'accès au poste suivant :

Poste proposé	*Nombre de postes*	*Mode de recrutement*	*Conditions de recrutement*
documentaliste archiviste territorial	*01*	*Concours sur Titres*	**Licence en /** - sciences en bibliothéconomique ou d un titre reconnu équivalent .
Attaché principal de l'administration territoriale	*01*	Concours sur Titres	Certificat d'études universitaires appliquées ou certificat de technicien supérieur dans l'une des spécialisations suivantes selon la priorité Droit du commerce international / Droit des affaires Comptabilité et finance / Comptabilité et gestion / Gestion publique Gestion des ressources humaines/ Psychologie / Marketing des relations économiques

-Constitution du dossier :

- *Demande manuscrite de participation au concours.*
- *Copie de la carte national*
- *Copie conforme du diplôme exigé, vous trouverez ci-joint la transcription du processus de formation .*
- *Copie de relevé de notes (4ème année)*
- *Copie de justification de la situation vis à vis du service national.*
- *Copie de Certificat du travail de(l expérience professionnel)*
- *En cas de réussite à l'examen d'admission préliminaire, les candidats doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes .*
- *Casier judiciaire numéro 03 d'une durée ne dépassant pas 03 mois*
- *Certificat médical*
- *Fiche familial*
- *04 photos*

Les candidatures doivent être soumises au Bureau des ressources humaines et de la formation de la municipalité de Berriane ou envoyées par courrier recommandé au président de l'Assemblée municipale populaire de Berriane, WILAYA de de Ghardaïa, dans un délai maximum de 15 jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis
Le recours : les voies de recours introduis par les candidat non retenus pour participer aux concours , examens et
**Les candidats non retenus pour participer au concours peuvent faire appel auprès de l'autorité de nomination, laquelle doit statuer sur l'appel et répondre aux parties concernées au moins 5 jours ouvrables avant la date du concours*
**La date et le lieu de la compétition sont précisés dans la convocation individuelle envoyée à la partie concernée*

Observation :
Touts dossier incomplet ou et déposé après la clôturé de délai est inadmissible.

Le Jeune Indépendant **du 09/12/2025 / ANEP 2516038315**







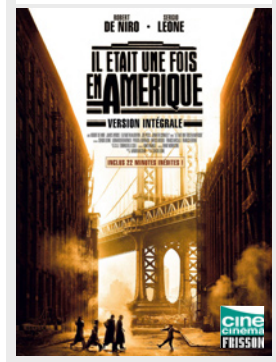








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film fantastique - Harry Potter et les Reliques de la mort : 2e partie — TF1

21h00 Emission spéciale
Laïcité : l'exception française — France 2

21h00 Divertissement
La France a un incroyable talent — M6

21h00 Comédie dramatique - 2025
Une pointe d'amour — CANAL+

20h50 Série humoristique
France
La petite histoire de France — W9

20h55 Drame
Etats-Unis - Italie 1984
Il était une fois en Amérique — CINE + FRISSON

21h05 Série d'action
Etats-Unis - 2020
MacGyver — 6ter

21h00 Thriller Etats-Unis - 2006
Da Vinci Code — CINE + PREMIER

21h00 Ligue des champions
Monaco / Galatasaray — CANAL+ SPORT

21h00 Film d'horreur Etats-Unis - 2025
Until Dawn : La mort sans fin — CINEMA

22h25 Comédie
France - 1984
Les morfalous — CANAL+ family

21h25 Magazine de société
France - 2025
90' Enquêtes — TMC

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 1989)

Kickboxer

Après avoir été trahi lors d'un combat décisif, le champion de boxe thaï Eric Sloane (Dennis Alexio) est gravement blessé, plongeant son jeune frère Kurt (Jean-Claude Van Damme) dans un tourbillon de colère et de désespoir. Déterminé à venger son frère, Kurt se rend chez le maître Xian Chow (Dennis Chan) pour apprendre les arts martiaux et acquérir les compétences nécessaires pour affronter le redoutable Tong Po (Michel Qissi), le combattant responsable de la tragédie. Au fil de son entraînement intensif, Kurt se rapproche de Mylee (Rochelle Ashana), la nièce du maître, qui tombe amoureuse de lui.

22h20

Film de science-fiction (Etats-Unis - 2004)

Les chroniques de Riddick

Après avoir échappé à la traque de chasseurs de primes, Riddick (Vin Diesel), un fugitif redouté, se retrouve contraint de quitter la planète glacée qui lui offrait refuge depuis cinq ans. Son périple le conduit sur Hélion, où il se heurte à une menace bien plus redoutable : les Necromongers, une armée de conquérants impitoyables menée par le redoutable prêtre guerrier Lord Marshall (Colm Feore).
Ces envahisseurs sanguinaires, dont l'objectif est de soumettre tous les êtres vivants, mettent en péril l'équilibre de l'Univers.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:50	12:21	14:54	17:12	18:42

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:54	12:26	15:00	17:18	18:48

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:14	12:45	15:18	17:36	19:06

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:53	12:31	15:16	17:35	18:59

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:15	12:47	15:22	17:40	19:09

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:19	12:52	15:27	17:45	19:14

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:22	12:55	15:31	17:49	19:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8362 – MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	10°
Oran	20°	8°
Constantine	19°	4°
Ouargla	17°	9°

LUTTE CONTRE LE CANCER

L'Arabie saoudite lance KSA10 à Alger

L'ambassade du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie a organisé, hier, une conférence autour de l'initiative KSA10, intitulée «Ensemble pour la santé», avec pour ambition de faire connaître ce programme «national saoudien» et de sensibiliser le public à la prévention du cancer et à la promotion d'un mode de vie sain.

L'événement s'est tenu au siège de l'Ecole saoudienne à Alger, sous le patronage de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdallah ben Nasser Al-Bussairy, en partenariat avec l'Association El-Badr, basée à Blida, qui vient en aide aux malades atteints de cancer. Lancée par la princesse saoudienne Reema bint Bandar bin Sultan Al Saoud, l'initiative KSA10 s'inscrit dans la stratégie nationale saoudienne de prévention des maladies cancéreuses. Elle met l'accent sur l'autonomisation des individus, dans l'optique de les encourager à adopter des «habitudes de vie saines et durables». Elle promeut également «la participation active des communautés aux questions de santé» et insiste sur «l'importance des examens médicaux réguliers» ainsi que du «dépistage précoce pour prévenir les maladies et réduire les taux d'incidence et de mortalité». L'événement a, d'emblée, été marquée par un message audio de la princesse saoudienne Reema bint Bandar bin Sultan Al Saoud, dans lequel elle a réitéré la vision de l'initiative



Un programme ambitieux.

«Ensemble pour la santé», soulignant, à cet égard, sa mission «en tant qu'engagement collectif en faveur de la prévention et de l'amélioration de la qualité de vie».

La conférence a, en outre, réuni plusieurs spécialistes, qui ont présenté différents aspects de la prévention et du traitement du cancer. Lors de cette session, le Pr Yahia Farès, spécialiste en oncologie médicale, a abordé, dans un premier temps, les causes du cancer et l'importance de la prévention, avec un accent particulier sur les effets du tabagisme. La Dr Rihane Riham, spécialiste en radiologie et en imagerie diagnostique, a présenté, dans un deuxième temps, le rôle de l'imagerie médicale, du scanner, de l'IRM et des analyses de laboratoire pour la détection et le suivi du cancer, de même que celui de l'utilisation des traitements intraveineux.

En dernier lieu, le Dr Yassine Torkmane, spécialiste en orthopédie et traumatologie, vice-président de l'Association El-Badr, a mis l'accent sur la place de la nutrition et de l'accompagnement psychologique pour soutenir la lutte contre la maladie.

A la fin de la conférence, après avoir adressé ses félicitations aux intervenants, Abdallah ben Nasser Al-Bussairy a souligné «les efforts déployés par son pays à travers cette initiative» pour renforcer la sensibilisation aux différents types de cancer. «L'Algérie, par le biais de ses associations, ses acteurs civils et étatiques, joue un rôle important dans la promotion de cette lutte», a-t-il relevé.

Dans le cadre de l'événement, une vidéo sur le Centre anti-cancer (CAC) Abdelaziz-Al Saoud d'Annaba, financé par le Royaume, a été présentée, permettant au public de découvrir les services offerts et de mettre en exergue son rôle actif dans la lutte contre le cancer.

«Depuis 2015, le Royaume d'Arabie saoudite a multiplié les campagnes à travers le lancement de vastes programmes éducatifs innovants et de projets humanitaires visant à promouvoir la connaissance et à encourager l'adoption de modes de vie sains, renforçant ainsi la sensibilisation publique et offrant un soutien psychologique aux patients et à leurs familles», ont fait savoir les organisateurs saoudiens.

Khalil Aouir

DOUBLE RETRAITE

La CASNOS clarifie les conditions

A L'APPROCHE de la date limite du 31 décembre 2025, la CASNOS appelle l'ensemble des non-salariés à régulariser leur situation et rappelle les droits auxquels ils peuvent prétendre, notamment la possibilité de bénéficier d'une double retraite pour ceux cumulant activité salariée et indépendante. Le directeur des prestations, Mahieddine Khoudja, a précisé que les nouveaux dispositifs d'entrepreneuriat mis en place depuis 2024 ont permis à plus de 600 000 jeunes entrepreneurs de bénéficier d'une couverture sociale.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, il a déclaré, hier, que cet appel à la régularisation concerne tous les affiliés actuels, ainsi que l'ensemble des non-salariés, y compris ceux qui n'ont jamais cotisé à la caisse. Selon le responsable, le nombre d'adhérents à la CASNOS a atteint près de 1,2 million en 2025, avec l'enregistrement de plus de 400 000 nouveaux cotisants sur les deux dernières années. «Les nouveaux dispositifs d'entrepreneuriat institués par l'Etat depuis 2024 ont ainsi permis l'adhésion de plus de 60 000 jeunes entrepreneurs», a-t-il précisé, soulignant que cette catégorie provenait auparavant du «secteur informel». Pour rappeler le rôle de la CASNOS, le même intervenant a précisé que la caisse couvre deux volets essentiels de la protection sociale des non-salariés, à savoir «l'assurance sociale et la retraite». L'assurance sociale, qui couvre la maladie, la maternité et l'invalidité, offre un large éventail de prestations, a-t-il réaffirmé. Par ailleurs, «la caisse prend en charge les situations d'invalidité et de décès».

Concernant la retraite, «l'âge de départ est fixé à 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes, avec des abattements pour celles ayant élevé au moins trois enfants (57 ans)», a-t-il précisé. Dans le même registre, M. Khoudja a souligné que la différence CASNOS/CNR à propos de l'âge de départ en question s'explique par «le taux de cotisations plus faible des non-salariés et par le fait que leur carrière commence souvent plus tard».

Pour l'affilié rencontrant des difficultés de paiement, M. Khoudja a annoncé la mise en place de dispositifs de facilitation : «Il peut toujours solliciter un échéancier de paiement qui est un moyen souple de procéder à la régularisation de sa situation, que ce soit pour une année ou pour plusieurs années.» Les pénalités pour retard peuvent être gelées, et les dossiers font l'objet d'un examen par les commissions de wilaya pour un dégrèvement pouvant aller jusqu'à 100 % en cas de force majeure, a-t-il ajouté.

PLUS DE 400 000 PERSONNES RÉGULARISÉES DEPUIS 2023

Sur le même plan, il a précisé que ces mesures concernent non seulement les cotisants en retard pour 2025, mais aussi les débiteurs ayant des arriérés sur plusieurs années. «Depuis la fin de 2023 jusqu'à aujourd'hui, plus de 400 000 personnes sont venues régulariser leur situation au niveau de la CASNOS», a-t-il avancé, ce qui indique, selon lui, une prise de conscience croissante de l'importance de la couverture sociale.

La CASNOS a également développé la plateforme damancom.casnos.dz, qui permet aux citoyens et aux affiliés d'accéder à de nombreux services en ligne, toujours selon le même intervenant. Les utilisateurs, a-t-il ajouté, peuvent y demander des documents et une affiliation, déclarer et payer leurs cotisations, ainsi que solliciter la mise à jour de leur situation. «La plateforme offre également la possibilité de demander la carte Chifa et de déposer une demande de retraite, simplifiant les démarches administratives et rapprochant la caisse de ses affiliés», a-t-il fait savoir. Le directeur a surtout tenu à rappeler que l'affiliation à la CASNOS est obligatoire pour toutes les catégories de non-salariés exerçant légalement une activité : «Que ce soit un commerçant qui a un registre du commerce, une profession libérale qui a un agrément ou tout autre, c'est-à-dire agriculteur, artisan...». Pour ceux exerçant à la fois comme salariés et non-salariés, il est possible de cotiser dans les deux régimes et de bénéficier d'une double retraite, a affirmé le directeur de la CASNOS, précisant qu'»une fois arrivé à l'âge requis, il pourra prétendre à une pension à la CNR et, plus tard, à une deuxième pension à la CASNOS».

K. A.

LIBERTÉ DE CULTE

L'Algérie terre de tolérance

L'ALGÉRIE confirme son engagement en faveur de la liberté des cultes. Lors de la quatrième édition de la conférence scientifique «Liberté des cultes, protection et garanties», le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a rappelé que le pays assure la protection de tous les lieux de culte et promeut le dialogue interreligieux, une approche historique qui allie droits, respect et coexistence pacifique.

«L'Algérie a établi une Constitution et des lois claires pour garantir la liberté de pratiquer les rites religieux, protéger tous les lieux de culte et préserver les droits sans distinction ni discrimination», a déclaré le ministre.

Il a précisé que ces principes ne restent pas théoriques mais appliqués concrètement à travers la protection des lieux de culte et la mise en place de conditions conformes aux lois de l'État.

Belmehdi a également rappelé le rôle de la Commission nationale des cultes non musulmans, organe officiel chargé de coordonner et de garantir la liberté des cultes par la consultation et le dialogue. «En Algérie, grâce à notre riche expérience historique de coexistence entre les religions et les cultures, nous croyons que le dialogue est le seul moyen de construire un monde sûr et stable», a-t-il ajouté.

Le ministre a mis en avant l'histoire de l'Algérie comme terre de liberté et de diversité culturelle et religieuse, et a évoqué la récente visite du président Abdelmadjid Tebboune au Vatican et sa rencontre avec Sa Sainteté le pape François.

Selon Belmehdi, «ce geste place le principe de liberté des cultes dans son expression la plus noble et confirme que l'Algérie ne se limite pas à prôner ces valeurs, mais les pratique dans sa diplomatie et sa vision internationale».

Le ministre a conclu en rappelant que le secteur des Affaires religieuses, sous la direction du président de la République, œuvre à «promouvoir la paix, la tolérance et la concorde entre tous les citoyens, musulmans et non musulmans, et à renforcer une conscience religieuse modérée qui rejette l'extrémisme et la violence».

En marge de la conférence, le cardinal Jean-Paul Vesco a souligné que «la liberté des cultes ne peut exister sans respect de la religion de l'autre. Ce respect passe par la connaissance mutuelle, la fraternité et l'amitié. C'est à travers ces relations que l'on apprend à reconnaître et à valoriser la religion de l'autre, un principe essentiel dans le monde d'aujourd'hui».

Aymen D.